

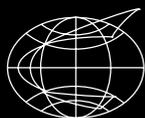
INTOSAI



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics

Janvier 2004
Vol. 31, n° 1



Conseil de rédaction

Franz Fiedler, Président de la Cour des comptes de l'Autriche

Sheila Fraser, Vérificatrice générale du Canada

Mohamed Raouf Najjar, Premier Président, Cour des comptes de la Tunisie

David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis
Clodosbaldo Russian Uzcategui, Contrôleur général du Venezuela

Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

Rédactrices en chef adjointes

Linda J. Sellevaag (É.-U.)

Alberta E. Ellison (É.-U.)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)

Deepak Narain (ASOSAI – Inde)

Luseane Sikalu (SPASAI–Tonga)

Michael C. G. Paynter (CAROSAI -Trinité-et-Tobago)

Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)

Khemais Hosni (Tunisie)

Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)

Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)

U.S. General Accounting Office (É.-U.)

Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Yun-Churl Jeon, Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée, Président

Árpád Kovács, Président, Allami Számvevőszék, Hongrie, Premier Vice-président

Osama Jaffer Faqeeh, Président, Bureau général de contrôle, Arabie Saoudite, Second Vice-président

Franz Fiedler, Président, Cour des comptes, Autriche, Secrétaire général

Arah Armstrong, Directeur de la vérification, Service de la vérification, Antigua-et-Barbuda

Valmir Campelo, Ministre, Président, Cour des comptes, Brésil

Léopold A.J. Ouédraogo, Inspecteur général d'État, Burkina Faso

Mohamed Gawdat Ahmed El-Malt, Président, Organisation centrale de contrôle, Égypte

Vijayendra N Kaul, Contrôleur et Vérificateur général, Inde

Tsutomu Sigiura, Président, Conseil de contrôle, Japon

Bjarne Mork Eidem, Vérificateur général, Riksrevisjonen, Norvège

Genaro Matute Mejia, Contrôleur général, Contraloría General, Pérou

Alfredo Jose de Sousa, Président, Cour des comptes, Portugal

Pohiva Tui'i'onea, Vérificateur général, Service de vérification, Tonga

Mohamed Raouf Najjar, Premier président, Cour des comptes, Tunisie

Sir John Bourn, Contrôleur et Vérificateur général, National Audit Office, Royaume-Uni

David M. Walker, Contrôleur général, General Accounting Office, États-Unis

Guillermo Ramirez, Président, Cour des comptes de l'Uruguay, Président

R

evue

INTERNATIONALE
de la VÉRIFICATION DES COMPTES PUBLICS

© 2004 International Journal of Government Auditing, Inc.

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour le compte de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise l'avancement des procédés et techniques de vérification des comptes publics. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les intéressés à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits divers à ses bureaux, aux soins du U.S. General Accounting Office, Room 7814, 441 G Street NW, Washington, D.C. 20548, É.-U. (téléphone : (202) 512-4707, télécopieur : (202) 512-4021, courriel : spel@gao.gov).

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de la vérification des comptes publics. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes de vérification ou de descriptions de programmes de formation en vérification. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent guère.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux intéressés. On la trouve sur le site Web de l'INTOSAI à www.intosai.org. On peut aussi l'obtenir en communiquant avec la *Revue* à spel@gao.gov.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'*Accountants' Index* par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication *Management Contents*. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, de Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

table des matières

Éditorial	1
En bref	4
La gestion des risques financiers	7
La budgétisation et la comptabilité d'exercice	11
Neuvième Assemblée de l'INTOSAI	15
XIII ^e Assemblée générale de l'OLACEFS	19
Profil : Papouasie-Nouvelle-Guinée	23
Publications à signaler	28
Dans le cadre de l'INTOSAI	29
Nouvelles de l'IDI	34
Calendrier de l'INTOSAI	36
Index annuel	37

Transparence bien ordonnée commence par soi-même

JAMES D. WOLFENSOHN
PRÉSIDENT DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Dernièrement, j'ai dirigé un forum stratégique au sein de la Banque mondiale, échangé des idées avec d'autres directeurs de banques multilatérales de développement sur ce que postule la gestion axée sur les résultats, participé aux délibérations des ministres des finances des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en vue de poser les jalons pour le Sommet du G-8 en juin 2004 et échangé des observations sur les enjeux liés au développement et à la paix avec un groupe de parlementaires des quatre coins du monde.

Quelle que soit l'enceinte ou l'assistance, chacun caresse le même espoir : bâtir un monde meilleur pour nos enfants et pour tous les enfants. Mais la question est la suivante : Comment y arriver? Comment faire pour que chaque centime compte? Comment intensifier nos efforts pour être durablement au service de millions de personnes? Comment assurer un leadership, créer des partenariats et lutter contre les exclusions?

L'importance des ISC

La transparence financière est une condition sine qua non de l'efficacité de la gestion publique, et partant, de la gestion des fonds consacrés à la lutte contre la pauvreté, à la santé et à l'éducation, à un environnement sain et à la paix.

Au cours des dix dernières années, le monde du développement a compris l'importance de la gestion des finances publiques pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, et aussi la nécessité de se doter de systèmes de reddition de comptes qui fonctionnent bien dans les pays clients. Dans le même temps, les donateurs ont pris conscience que pour inscrire dans la durée le

développement et ses répercussions, ils doivent se fier aux systèmes nationaux, plutôt que d'imposer leurs propres systèmes distincts¹.

Or des institutions supérieures de contrôle efficaces sont un élément clé de tels systèmes. Tout comme l'indique la *Déclaration de Lima*, les ISC visent à : « une utilisation appropriée et efficace des fonds publics, à la recherche d'une gestion financière rigoureuse, à l'adéquation de l'action administrative et à l'information des pouvoirs publics et de la population par la publication de rapports objectifs ».

Partenariat entre la Banque mondiale et les ISC

La Banque mondiale est le fer de lance du soutien aux ISC et de l'interaction dans un intérêt mutuel. Voici des exemples pratiques de partenariats et de dialogues :

- Les institutions supérieures de contrôle contribuent d'ores et déjà à façonner la politique de vérification de la Banque mondiale. Les institutions de vérification publique (qui sont en grande partie des institutions supérieures de contrôle) préparent déjà près de la moitié de tous les rapports de vérification sur les prêts et les crédits de la Banque.
- Lorsque la Banque a étudié les modifications à apporter à sa politique de vérification en novembre 2002, un comité consultatif formé d'ISC a formulé des avis et des recommandations.
- Le Mécanisme d'octroi de dons pour le développement de la Banque aide depuis 2001 l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), l'organe de formation de l'INTOSAI, et, tout dernièrement, il a aidé à financer la Commission des normes de contrôle du l'INTOSAI.
- Un nombre croissant de subventions accordées par le Fonds de développement institutionnel financent la formation du personnel, l'évaluation des besoins et la conception de manuels de vérification ou de technologies de l'information au sein des ISC.
- Entre 1997 et 2002, les conditions de plus de 90 prêts d'ajustement ont été établies en vue d'aider les gouvernements des pays en développement à mieux aider leur ISC.
- Dans le cadre de son plan en faveur de la gouvernance, l'Institut de la Banque mondiale propose des formations et organise des ateliers destinés à améliorer les moyens de vérification des États.

L'indépendance des ISC est une condition préalable

La Banque prend bien garde à ne pas mettre en péril l'indépendance des ISC – de fait, nous faisons tout en notre pouvoir pour la renforcer. Comme le dit la *Déclaration de Lima*, les ISC doivent avoir les moyens de mener à bien leur mission professionnelle – communiquer en toute liberté leurs constatations au Parlement et au public.

Elles doivent cependant surmonter de nombreux obstacles : les limites officielles et officieuses à leur mandat, l'accès limité au public et aux médias, le sous-financement, les effectifs squelettiques et les « incitations » en faveur de vérifications superficielles.

¹Dans le document sur les bonnes pratiques de l'OCDE-CAD portant sur le rapport et l'audit financiers préparé dans le cadre de l'initiative sur l'harmonisation, on peut lire ce qui suit : « Les donateurs doivent accepter que les Institutions supérieures de contrôle (ISC) des pays partenaires assurent le contrôle financier relatif aux projets qu'ils financent lorsque les capacités de ces institutions sont jugées acceptables ».

L'enquête menée par l'INTOSAI en mars 2001 montre clairement que le respect de l'indépendance est, en pratique, une lutte difficile, de tous les instants, qui nécessite patience et force et – assez ironiquement – un certain appui de la part de l'État lui-même par l'entremise d'un financement adéquat.

Lors de nos dialogues avec les représentants de pays, surtout dans le cadre d'études diagnostiques de la gestion des finances publiques², la Banque prône constamment une plus grande reddition de comptes et transparence dans la gestion des fonds publics et l'indépendance de la vérification dans le secteur public.

Les donateurs et les ISC adoptent des plans qui présentent de grandes convergences : impulser une meilleure gestion des fonds publics, accroître la transparence et améliorer la reddition de comptes. Le développement et la lutte contre la pauvreté en dépendent.

La force de notre engagement

La Banque – à l'instar d'autres donateurs – peut faire mieux en vue de renforcer les institutions de gestion des finances du secteur public dans les pays emprunteurs et d'accroître la confiance accordée aux institutions de vérification de ces pays. Un document stratégique est en préparation. Et nous attendons avec impatience les avis d'un comité consultatif d'ISC en mars 2004.

Nous étudions, entre autres, les examens par les pairs. Ces examens sont, pour plusieurs raisons, un moyen privilégié de repérer les changements nécessaires, d'améliorer le rendement et de mieux servir les citoyens. La Banque mondiale appuie entièrement cette méthode et elle est plus que disposée à accroître la faisabilité et la fréquence de ces examens en accordant des dons à cette fin.

La Banque étudie aussi des pistes en vue de collaborer avec les organisations régionales des ISC. Il s'agirait de mieux tirer parti de leur expertise, et de le faire plus souvent, pour améliorer la conception et la mise en œuvre des projets visant à renforcer la fonction de vérification des comptes publics.

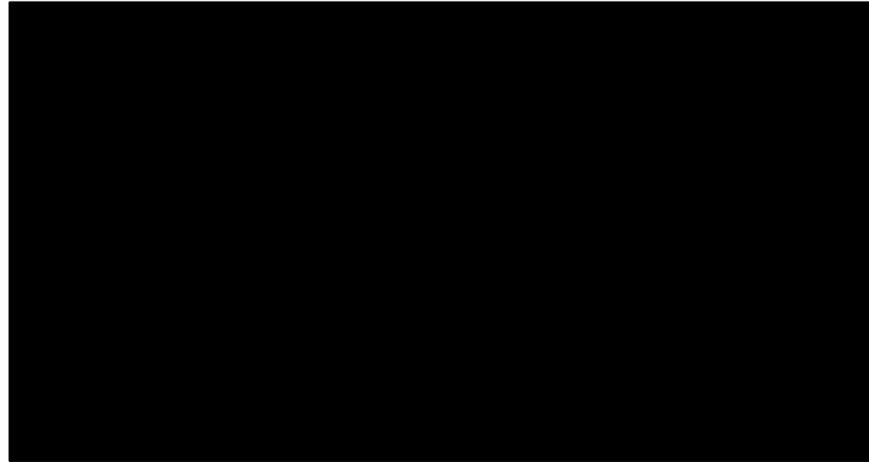
S'entraider

La collaboration et l'entraide ont été au cœur de la création de l'INTOSAI en 1953. La devise de l'organisation – *Experientia mutua omnibus prodest* [L'expérience mutuelle profite à tous] – fait référence à la nécessité de partager des expériences en vue de faire progresser la vérification des comptes publics.

Le prochain congrès de l'INTOSAI à Budapest en octobre 2004 offre l'occasion d'améliorer encore davantage nos partenariats bilatéraux et multilatéraux en faveur de la transparence. Au nom de la Banque, je peux vous dire que nous comptons continuer dans la voie du progrès et du renforcement mutuel.

²Ces études sont communiquées dans les Évaluations de la responsabilité financière des pays, dont certaines sont affichées sur le site Web de la Banque, à www.worldbank.org.

EN BREF



Arabie saoudite

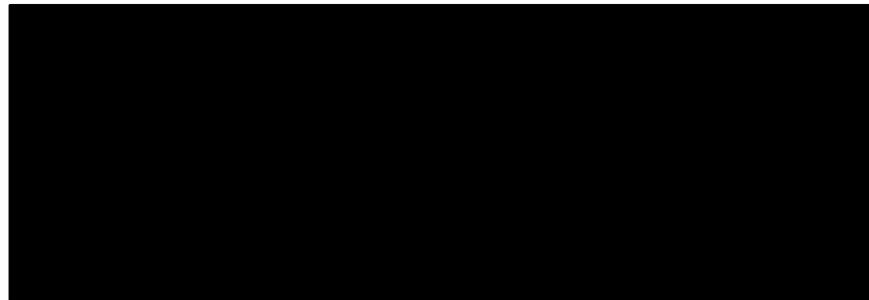
Améliorer les liens professionnels et renforcer les moyens

En septembre 2003, son Excellence Osama Jaffer Faqeeh, président du Bureau de vérification général (BVG), a présidé une réunion entre un groupe de cabinets publics d'experts-comptables du Royaume de l'Arabie saoudite et la haute direction du BVG. La réunion visait à resserrer les liens professionnels avec ces cabinets, à poser les jalons pour échanger des expériences et des savoirs spécialisés et à rester à la fine pointe des méthodes et des techniques modernes qui sont appliquées lors des vérifications.

Pour renforcer davantage les rapports constructifs avec les entités vérifiées, le BVG a aussi organisé un atelier sur des modes de coopération pour concrétiser les buts des vérifications intégrées et de gestion. Un grand nombre d'agents

financiers supérieurs provenant de ministères et de sociétés d'État y ont assisté. Cet atelier visait à servir de tribune pour échanger des opinions et établir un dialogue avec les entités vérifiées afin de contribuer à établir des méthodes pratiques pour améliorer le rôle de la vérification. L'atelier a aussi permis d'examiner des moyens de supprimer les obstacles opérationnels à l'amélioration des niveaux d'efficacité et d'efficacité dans la gestion des fonds publics et l'affectation des ressources publiques en vue d'une optimisation des ressources. L'atelier a porté sur un certain nombre de dossiers, notamment la mise à jour des statuts du BVG, la mise en œuvre du concept de la vérification intégrée et des méthodes de vérification intégrée et des technologies de l'information et l'élaboration de règles et de règlements financiers.

Son Excellence Osama a aussi dirigé des délégations lors de diverses rencontres internationales, notamment le troisième Sommet du Conseil de coopération du Golfe, au Qatar, en mai 2003, la réunion du Comité directeur de



Les participants à une formation de l'ARABOSAI sur l'évaluation du rendement au Bureau de vérification général.

l'INTOSAI, en octobre 2003 à Budapest, en Hongrie, et la IX^e Assemblée générale de l'ASOSAI, en octobre 2003, à Manille, aux Philippines.

Le personnel du BVG a suivi un certain nombre de formations données à l'étranger en 2003, notamment en Inde, en Égypte et au Maroc. Les formations concernaient des domaines comme la vérification des services sociaux et des programmes de développement rural, la vérification des TI et l'analyse financière et la planification budgétaire. En outre, le BVG a mis en œuvre la deuxième phase de son programme de formation interne pour ses employés en offrant dix cours. Enfin, en octobre 2003, le BVG a accueilli des personnels de l'ARABOSAI pour une formation sur l'évaluation du rendement. Cette formation a été organisée par le Groupe des ISC arabes sur la comptabilité et la vérification des comptes.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec le Bureau de vérification général, P.O. Box 7185, University Street, Riyad 11128, Arabie saoudite; fax : ++966 (1) 403 20 57; courriel : gab@zajil.net.sa; site Web : www.gab.gov.sa.

Argentine

Rencontre internationale des ISC de l'Amérique latine et de la Cour des comptes européenne

En octobre 2003, l'ISC de l'Argentine, de concert avec la Commission européenne, a organisé une rencontre

internationale entre les ISC du MERCOSUR (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), du Chili et de la Bolivie et la Cour des comptes européenne. Y ont participé, des vérificateurs généraux et d'autres représentants des ISC, des parlementaires latino-américains et européens, le président de l'OLACEFS, M. Clodosbaldo Russiàn, et des représentants officiels du MERCOSUR et de l'Union européenne. Des représentants d'organisations non gouvernementales, des journalistes et plus de 300 professionnels de la vérification argentins y ont aussi participé. Le président de l'ISC de l'Argentine et de l'Organisation des ISC des pays du MERCOSUR, de la Bolivie et du Chili, M. Leandro Despouy, a présidé cette rencontre, qui a eu lieu à Buenos Aires, en Argentine.

La rencontre a permis d'aborder une grande variété de questions, notamment :

- Le rôle de la vérification dans l'évolution de l'intégration européenne. Les leçons qui peuvent être tirées de cette expérience par les pays du MERCOSUR, la Bolivie et le Chili, et la manière dont la coopération s'est développée au fil des ans entre les deux groupes régionaux.
- Un résumé des vérifications qui ont été effectuées par les ISC des pays membres du MERCOSUR, de la Bolivie et du Chili illustrant les efforts de coopération faits par les bureaux de vérification de ces six pays.

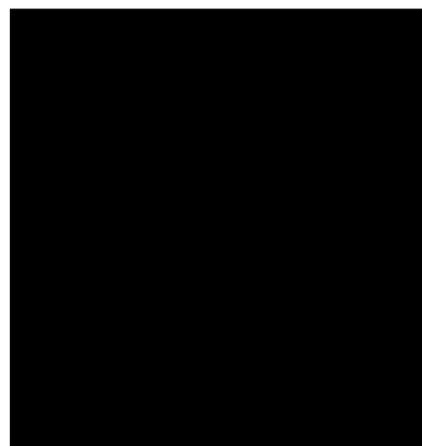
- Les vérifications qui sont effectuées dans diverses enceintes publiques : pouvoir exécutif pour la Commission européenne; le Parlement pour les commissions budgétaires du Parlement européen et du Parlement argentin; et l'importante mission de la Cour des comptes européenne.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec : Auriatorià General de la Naciòn, tél. : (+5411) 4124 3775; fax : (+5411) 3775; courriel : informacion@agn.gov.ar; site Web : www.agn.gov.ar

Corée du Sud

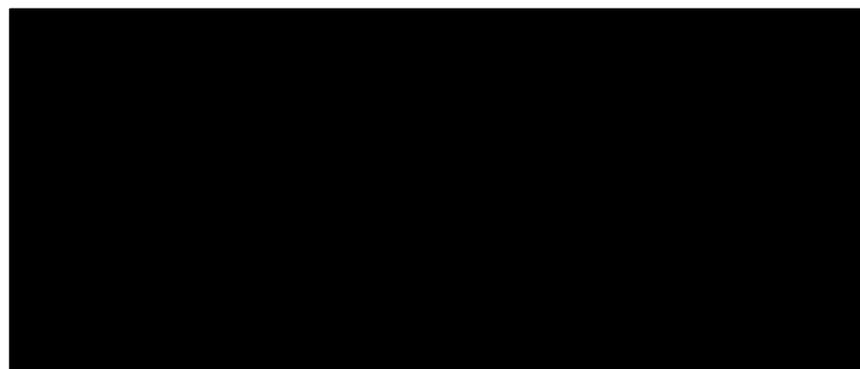
Nouveau président de la Commission de contrôle et d'inspection

En novembre 2003, M. Yun-Churl Jeon a été nommé président de la Commission de contrôle et d'inspection (CCI) de la République de Corée. Dans le cadre de ses fonctions, il assume aussi la présidence du Comité directeur de l'INTOSAI. Il succède à M. Jong Nam Lee, qui a pris sa retraite en septembre 2003 après avoir complété un mandat de quatre ans.



M. Yun-Churl Jeon, président de la Commission de contrôle et d'inspection de la République de Corée.

M. Jeon a eu une carrière longue et bien remplie au sein de l'administration publique. Il possède une vaste expérience de la fonction publique, surtout de la gestion financière, de la réforme de l'État et de la budgétisation. En 2002, il occupait le poste de



Les participants à la rencontre à Buenos Aires : Robert Reynders, membre (Belgique) de la Cour des comptes européenne; Angelo Pagkratis, chef de la délégation de la Commission européenne en Argentine; Leandro Despouy, président de l'ISC de l'Argentine; Francisco Galiano Moràn, contrôleur général de la République du Paraguay.

vice-premier ministre, de ministre des Finances et de l'Économie et de chef de cabinet du Président. Auparavant, il a été ministre de la Planification et du Budget et président de la Commission sur le commerce équitable. Il a aussi occupé divers postes au sein du Conseil de la planification économique et d'autres services gouvernementaux. Avant sa nomination à la CCI, il présidait le Collège de droit et de sciences politiques de l'Université nationale Cheju.

Ardent défenseur de l'économie de marché et de la libre concurrence, M. Jeon s'est attaché à mettre en œuvre des réformes visant à améliorer la compétitivité de son organisation et à aider le gouvernement coréen à atteindre les objectifs de son programme de réformes.

M. Jeon a obtenu un baccalauréat en droit en 1965 du Collège de droit de l'Université nationale de Séoul. Il est aussi titulaire de doctorats honorifiques en économie, en administration et en droit de diverses universités coréennes. Il est l'auteur d'un certain nombre d'ouvrages sur l'économie de marché.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec la Commission du contrôle et de l'inspection, tél. : ++82 (2) 2011-2186; fax : ++822 (2) 2011-2189; courriel : koreasai@koreasai.go.kr, site Web : <http://www.bai.go.kr>.

Cour des comptes européenne

Publication du *Rapport annuel relatif à l'exercice 2002*

En novembre 2003, la Cour des comptes européenne a publié son rapport annuel de 2002. Elle était d'avis que les comptes des Communautés européennes préparés par la Commission européenne reflétaient fidèlement les recettes et les dépenses de l'exercice 2002, ainsi que leur situation financière à la fin de celui-ci, sous réserve de l'incidence des insuffisances dues aux défauts de conception du système comptable. De l'avis de la Cour, les opérations sous-jacentes aux comptes sont légales et régulières s'agissant des ressources propres, des engagements, des dépenses administratives et des

aides de préadhésion bien que dans ce dernier cas, les systèmes de contrôle de surveillance nécessitent un renforcement.

La Cour a noté des progrès substantiels dans la mise en œuvre, par la Commission, de sa réforme administrative. « En dépit des progrès accomplis, l'application des "standards de contrôle interne" n'avait pas atteint un niveau minimal dans aucune des directions générales, fin 2002. Il est urgent que ce niveau soit atteint. La mise en œuvre de la réforme dans les domaines du budget où la Commission et les États membres partagent la gestion rencontre des difficultés. Ces domaines représentent plus de 80 % du budget et concernent la politique agricole et les actions structurelles. Les progrès à cet égard dépendent de l'amélioration des systèmes de gestion et de contrôle mis en place par les États membres. Dans la perspective d'une amélioration de la transparence et du suivi du processus, la Cour recommande l'actualisation du Livre blanc sur la réforme administrative de la Commission publié en 2000, la révision du calendrier et la mise à jour de la liste des questions pendantes. »

Depuis la publication de son dernier rapport annuel, la Cour a publié treize rapports spéciaux et six avis couvrant différents aspects des finances et de la gestion de l'Union européenne.

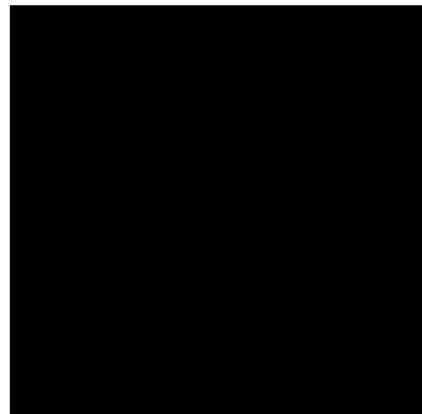
Pour tout complément d'information, veuillez communiquer avec le service des relations extérieures de la Cour des comptes européenne, tél. : ++352-021-36-31-03, fax : ++352-4398-46430, courriel : press@eca.eu.int. Le texte complet du *Rapport annuel relatif à l'exercice de 2002* se trouve sur Internet à <http://www.eca.eu.int/FR/RA/2002/ra02.htm>. Une synthèse du rapport se trouve à <http://www.eca.eu.int/fr/noteinfo/2002/nira02.pdf>.

Népal

Nouveau vérificateur général

M. Gehendra Nath Adhikary a été nommé neuvième vérificateur général du Népal le 22 août 2003.

Avant d'être nommé à ce poste, M. Adhikary a occupé les fonctions de contrôleur financier du Népal de 1992 à 1994. Il a aussi travaillé au sein de ce bureau de 1968 à 1992 à titre de vérificateur général adjoint pendant 14 ans.



Le vérificateur général du Népal, M. Gehendra Nath Adhikary.

Né à Katmandou, M. Adhikary est titulaire d'un baccalauréat en commerce et d'un baccalauréat en droit de l'Université Tribhuvan, du Népal. Il est membre de l'Institut des comptables agréés du Népal. Il s'est vu décerner par Sa Majesté le Roi du Népal des médailles et des prix pour sa performance exceptionnelle.

M. Adhikary a été membre de divers comités, mis sur pied par le gouvernement du Népal de Sa Majesté. À partir de 1996, il a été pendant six ans membre du comité de règlement des irrégularités, présidé par un membre de la Chambre des représentants (Parlement) du Royaume du Népal. Il a collaboré à de nombreux articles publiés dans des revues et des périodiques et il a participé à des programmes de formation et reçu des bourses d'étude aux États-Unis, en Israël et au Canada.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec le Bureau du vérificateur général du Népal, tél. : ++977 (1) 26 29 58; fax : ++977 (1) 26 27 98; courriel : oagnepal@ntc.net.np; site Web : www.oagnepal.com.

La Gestion des risques financiers : Pour une information financière plus transparente dans le secteur public

par David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis

J'ai récemment prononcé une allocution devant le National Press Club à Washington, D. C., sur un sujet qui, selon moi, ne retient pas toute l'attention qu'il mérite : la détérioration de la situation financière du gouvernement des États-Unis¹. Dans mes commentaires, j'ai essayé de présenter les faits, de dire la vérité et d'expliquer aux Américains que notre pays a un grave déséquilibre budgétaire qui va croissant.

La réalité est que les États-Unis sont aux prises avec un déficit structurel qui ne fera qu'empirer à mesure que les enfants du baby boom² commenceront à prendre leur retraite, ce qui exercera des pressions sans précédent sur les politiques en matière de dépenses et de fiscalité du pays. Les répercussions du ralentissement de la croissance économique et la difficulté éprouvée récemment pour limiter les dépenses budgétaires n'ont pas aidé. Le déséquilibre budgétaire prévu est maintenant si considérable qu'il y a peu de chances que la croissance suffise pour s'en tirer.

Et pourtant, cette évaluation peu rassurante étonnerait beaucoup d'américains, en partie parce que l'information financière communiquée par l'Administration fédérale brosse un tableau irréaliste et même trompeur de la performance globale et de la situation financière. Peu d'organismes présentent adéquatement les résultats qu'ils produisent avec les fonds publics qu'ils ont dépensés et trop d'engagements et d'obligations contractés par l'Administration sont présentés de façon incomplète ou sont masqués.

Tous les pays ont leurs propres défis financiers à relever, et les États-Unis ne font pas exception. Aujourd'hui, la plupart des gouvernements encourent un certain niveau de risque sur le plan financier qui n'est pas aussi transparent qu'il devrait l'être. Par exemple, de nombreux pays industrialisés devront faire des choix difficiles pour répondre aux besoins de leurs populations vieillissantes. Peu importe les problèmes particuliers qui se posent, les rapports financiers de l'Administration ne communiquent habituellement pas véritablement la menace que ces défis à long terme peuvent faire peser sur les budgets futurs, le fardeau fiscal et le pouvoir de dépenser.

Il est aussi particulièrement troublant de songer aux nombreux engagements que les gouvernements ont pris et qui n'apparaîtront peut-être pas pendant des années dans leurs budgets ou leurs états financiers. Dans le cas des États-Unis, l'Administration a promis son soutien à une longue liste de programmes et d'activités – y compris des prestations de retraite et des soins de santé aux personnes âgées, des soins médicaux aux anciens combattants¹ et les entités financées par l'Administration – qui coûteront des milliards de dollars, mais dont les obligations futures non capitalisées ne figurent pas dans les états financiers de l'Administration.

¹ Ont peut consulter le texte intégral de l'allocution intitulée « Truth and Transparency: The Federal Government's Financial Condition and Fiscal Outlook » sur le site Web du General Accounting Office des États-Unis à www.gao.gov.

² « Les enfants du baby boom » décrivent habituellement les personnes nées aux États-Unis au cours d'une période de forte natalité, de 1946 à 1964.

Les pratiques comptables du secteur privé exigent que les sociétés comptabilisent dans leur bilan leurs obligations au titre des régimes de retraite, des soins de santé et d'autres obligations, mais de nombreux gouvernements omettent de divulguer entièrement des coûts semblables, comme les coûts qui se rattachent aux programmes d'assurance sociale et aux programmes pour anciens combattants, dans leurs états financiers. Trop souvent, les contribuables, et même certains titulaires de charge publique ne prennent conscience de ces engagements que lorsqu'une crise fait surface. Au cours des dernières années, des pays, de l'Amérique latine à l'Asie de l'Est, ont vécu une période d'instabilité économique lorsque leur gouvernement a soudainement été forcé de remplir des obligations dont peu de gens soupçonnaient l'existence.

Si les États-Unis et d'autres pays veulent surmonter leurs difficultés financières à long terme, ils doivent communiquer une information davantage transparente. En vérité, les risques financiers dont je viens de parler ne peuvent être gérés que s'ils sont comptabilisés adéquatement et rendus publics.

Les Institutions supérieures de contrôle (ISC) peuvent jouer un rôle de premier plan en attirant l'attention sur les déséquilibres fiscaux préoccupants et en faisant la promotion de pratiques comptables et d'information satisfaisantes dans leurs pays respectifs. Un organisme comme une ISC, qui ne subit pas de pressions politiques quotidiennes, peut se permettre d'avoir des vues à plus long terme et de fournir de l'information professionnelle, objective et apolitique sur la santé financière de son gouvernement.

Les ISC devraient songer à aller au-delà de la surveillance routinière des opérations gouvernementales pour alerter plutôt les décideurs au sujet des tendances à long terme qui ont de graves répercussions. Par une analyse attentive et réfléchie, elles peuvent contribuer à préparer leur gouvernement aux défis futurs — avant qu'ils n'atteignent des proportions catastrophiques. Les ISC devraient encourager leur gouvernement à voir plus loin que les chiffres du budget de l'exercice en cours et à tenir compte des conséquences à long terme des décisions politiques actuelles. Les gouvernements pourraient alors mieux gérer les flux de trésorerie et faire des choix éclairés quant à leurs besoins financiers futurs.

Il est essentiel d'éduquer les décideurs, les leaders d'opinion et le public. À cet égard, les ISC peuvent jeter beaucoup de lumière sur les risques financiers. Facteur important, l'expérience nous montre que la lumière chauffe les esprits et que cela incite à l'action. La première étape déterminante consistera à recenser et à classer les engagements importants du gouvernement. Si les citoyens et les fonctionnaires en viennent à appréhender les divers risques financiers et leurs conséquences possibles sur les budgets futurs, ils seront plus enclins à insister pour qu'on fasse des choix politiques prudents et qu'on établisse des niveaux de risque futur raisonnables. En cherchant à susciter un débat public plus large, les ISC devront prendre soin de faire des recommandations constructives qui ne compromettent pas leur indépendance ou qui ne constituent pas une ingérence politique.

Mais une sensibilisation accrue aux risques financiers ne suffit pas. Pour favoriser la prise de décisions éclairées en matière de financement ou pour éviter de tels risques, les ISC devront encourager l'élaboration de mesures des coûts exactes et leur intégration aux processus d'information financière, de budgétisation ainsi qu'à d'autres processus ayant trait aux politiques. Les ISC voudront peut-être aussi songer à préparer un seul portefeuille des risques financiers d'un pays et à utiliser des modèles de simulation financière pour illustrer la nature, la répartition dans le temps et le contexte des défis financiers et des déséquilibres budgétaires. Les ISC devraient aussi songer à encourager la conception et l'utilisation d'un ensemble d'indicateurs nationaux clés des questions économiques, sociales et environnementales ainsi que des questions liées à la sécurité devant permettre d'évaluer la situation et les progrès d'un pays au fil du temps et par rapport à d'autres pays.

L'amélioration de l'information financière communiquée par les gouvernements n'est pas chose facile, mais partout dans le monde on remarque que les pays font des progrès, petit à petit. Certains pays ont déjà fait de grands pas. En 1992, la Nouvelle-Zélande est devenue le premier pays à présenter les états financiers du gouvernement central selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En plus d'accroître la transparence de ses engagements financiers dans ses documents budgétaires et d'inclure des éléments tels que les charges de capital et la répartition des coûts, la Nouvelle-Zélande a aussi adopté diverses pratiques modernes de gestion, notamment des plans stratégiques et des ententes de rendement pour les cadres.

Certaines ISC ont commencé à mieux comprendre les perspectives budgétaires à long terme de leur gouvernement. Depuis plusieurs années, le General Accounting Office (GAO) des États-Unis simule les relations entre le budget fédéral et l'économie afin de montrer les effets à long terme des lois actuelles et des divers choix possibles en matière de politique budgétaire, y compris la croissance prévue des programmes actuels d'assurance sociale. Plusieurs ISC tentent de mesurer les passifs financiers éventuels. Ainsi, le National Audit Office du Royaume-Uni a récemment fait part des risques financiers qui découlent de la négligence d'employés du National Health Service, dont des médecins dans les hôpitaux.

Un groupe de travail international mis sur pied par le vérificateur général et regroupant des représentants de plusieurs pays, dont les États-Unis, s'est aussi attaqué à bon nombre de ces problèmes. À la réunion de ce groupe tenue en 2003, à La Haye, les représentants des ISC de plus d'une douzaine de pays importants ont discuté avec des agents supérieurs de budget du rôle que les institutions supérieures de contrôle peuvent jouer dans les délibérations sur les budgets actuels et les défis financiers futurs. Les fonctionnaires du Trésor ont reconnu que les ISC peuvent jouer et jouent un rôle prépondérant pour ce qui est de communiquer les créances et les engagements financiers sous-jacents. Les ISC et les responsables du budget ont convenu que l'indépendance et la crédibilité des Institutions supérieures de contrôle peuvent constituer un moteur puissant pour renforcer la transparence de la situation financière du pays à court et à long terme.

La Commission de la dette publique de l'INTOSAI a aussi publié des orientations valables à l'intention des Institutions supérieures de contrôle sur la façon de travailler plus activement avec les fonctionnaires en vue de renouveler les pratiques et les procédures de communication de l'information. L'objectif consiste à produire des rapports financiers gouvernementaux qui présentent et mettent en relief plus systématiquement la nature des engagements budgétaires et des créances existantes et leurs répercussions financières futures. Dans un rapport récent, la Commission a conçu un cadre pour définir et communiquer les engagements à long terme de divers pays. Elle a conclu que ce cadre aiderait à promouvoir la communication d'une information complète sur la nature et le niveau des engagements des pays qui grèvent les ressources futures.³

Aux États-Unis, nous commençons à voir que des efforts sont déployés pour corriger les faiblesses de l'information financière communiquée par l'Administration fédérale. Le dernier budget soumis par le Président et le dernier rapport annuel de l'Administration américaine mettent davantage l'accent sur le déséquilibre budgétaire à long terme du pays. Le programme de gestion du Président, qui reflète bien la liste des programmes gouvernementaux à haut risque du GAO, attire aussi l'attention sur les secteurs problématiques dans toute l'Administration. Cette dernière prend aussi des mesures pour évaluer les résultats obtenus par les programmes avec les ressources qui leur ont été affectées.

³Voir *Les risques financiers futurs : conséquences pour la gestion de la dette et rôle des ISC* (Commission de la dette publique de l'INTOSAI, févr. 2003), à l'adresse www.intosaipdc.org.mx.

Le GAO a récemment publié un modèle d'analyse des différentes propositions de réforme de la sécurité sociale et il publiera prochainement un modèle d'analyse des propositions de réforme des soins de santé. Il a aussi contribué à créer un consortium d'organismes qui exercent une « saine gestion » afin d'encourager l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs nationaux clés permettant d'évaluer la situation globale des États-Unis et les progrès accomplis au fil du temps et de les comparer à ceux des autres pays industrialisés.

Le GAO et d'autres experts financiers continuent d'insister pour qu'on améliore le processus budgétaire fédéral afin de mieux rendre compte des engagements de l'Administration et de signaler les problèmes naissants. Il a entre autres recommandé que l'Administration publie un rapport annuel sur les principaux risques financiers.

Dans une lettre adressée à son Secrétaire du Trésor, en 1802, Thomas Jefferson, alors Président des États-Unis, disait espérer que les finances de l'Union soient aussi claires et intelligibles que les comptes d'un commerçant afin que tous les membres du Congrès et chaque citoyen de l'Union puissent les comprendre, enquêter sur les abus et, en conséquence, les contrôler. Malheureusement, il semble qu'il soit, en 2004, aussi difficile d'obtenir du gouvernement une information financière actuelle, fiable et utile, que cela l'était à l'époque de Jefferson.

Mais la façon dont un gouvernement mesure les résultats et tient les comptes est toujours importante. Les vérificateurs du gouvernement et les décideurs doivent commencer à affronter courageusement les réalités financières afin de prévoir les tensions financières futures et de s'y attaquer. On ne peut trop insister sur l'importance de parler franchement de ces questions. Les élus seront plus portés à faire des choix difficiles mais nécessaires si le public connaît la vérité et est prêt à soutenir des mesures énergiques et soutenues pour contrer les risques financiers. Mais, sans débat public significatif, il est peu probable que nous soyons témoins de changements réels et durables. Les ISC, qui sont reconnues pour leur professionnalisme, leur indépendance et leur intégrité, occupent une position unique pour mettre cartes sur table et faire avancer la discussion. Le moment est venu d'agir.

Cinq pays adoptent la budgétisation et la comptabilité selon la méthode d'exercice pour le gouvernement central

Martin Dees et Paul Neelissen, Cour des comptes des Pays-Bas

Introduction

Dans sa note du budget de 2001, le gouvernement des Pays-Bas avait annoncé que la budgétisation et la comptabilité selon la méthode d'exercice (appelée parfois « principe du fait générateur ») allait, dans quelques années, remplacer le système de budgétisation et de comptabilité de caisse pour les comptes et les budgets des ministères.

Pour aider le parlement des Pays-Bas et son gouvernement à implanter ce système, la Cour des comptes des Pays-Bas a publié, en avril 2003, un rapport intitulé *Accrual Budgeting and Accounting in Central Government—Budgets and Accounts in Balance* dans lequel il analyse les propositions du gouvernement ainsi que les normes et les pratiques de la budgétisation et de la comptabilité selon la méthode d'exercice aux Pays-Bas et à l'étranger.

Les auteurs signalent que de nombreux pays ont déjà adopté la budgétisation et la comptabilité selon la méthode d'exercice, car une budgétisation, une comptabilité et une gestion axées sur les résultats et transparents exigent d'accorder plus (ou autant) d'importance aux coûts qu'aux dépenses et de bien comprendre ce qu'on entend par « produits », « charges » et « situation financière ».

Notons que, jusqu'à maintenant, aucun pays n'a adopté le même système. On ne voit pas émerger non plus de tendance en faveur d'une harmonisation à l'échelle mondiale. Même dans chaque pays, les systèmes diffèrent grandement d'une partie du secteur public à une autre. De plus, plusieurs pays hésitent à appliquer la méthode d'exercice au budget. Craignant toujours les dépassements de caisse, la complexité de la méthode d'exercice et la possibilité de manipuler les données financières, bon nombre de parlementaires estiment que l'autorisation des décaissements demeure un avantage non négligeable. Sous l'angle technique, le système doit en plus tenir compte des questions propres au gouvernement ainsi que de celles du secteur privé comme la valorisation des immobilisations et la constatation des provisions¹. Notons également le traitement comptable du matériel militaire, du patrimoine culturel, des obligations au titre de la sécurité sociale et des obligations du gouvernement en tant que garant ultime de la pérennité des services privatisés de transport public et d'électricité.

L'article aborde ensuite les aspects techniques de la méthode d'exercice dans cinq pays, soit la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Suède, qui font œuvre de pionnier dans le domaine. L'analyse comparative pourra servir de référence pour les autres pays qui songent à appliquer cette méthode.

Les Pays-Bas, dont le gouvernement a décidé de retarder de quelques années l'application de cette méthode, pourront également s'en inspirer.

¹ Les provisions font partie du passif d'une organisation et sont créées expressément pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations futures.

Analyse comparative des cinq pays pionniers

En ce qui a trait à la conception de la méthode d'exercice, voici ce qu'on peut observer des pratiques en place dans les cinq pays :

- La majorité des pays ont instauré une méthode d'exercice à la fois complète (c'est-à-dire pour toutes les entités gouvernementales) et intégrale (états complets de la situation financière et des résultats qui sont liés entre eux).
- La majorité des pays ont adopté la méthode d'exercice à la fois pour la budgétisation et la comptabilité.
- Les budgets et, en particulier, les comptes de la majorité des pays comprennent les trois principaux états financiers fondés sur la méthode d'exercice (état de la situation financière, état des résultats et état des flux de trésorerie).
- Les états financiers des divers secteurs du gouvernement central sont généralement consolidés dans les états financiers du gouvernement central; le secteur public dans son ensemble n'est pas consolidé.
- La loi autorise divers postes : les coûts, les décaissements, les obligations ou les deux; dans la plupart des cas, elle autorise surtout les coûts.
- Les normes comptables de la majorité des pays pionniers s'inspirent des normes du secteur privé, à quelques exceptions près eu égard aux caractéristiques des gouvernements. La comptabilité nationale et la comptabilité du gouvernement sont séparées. Dans la plupart des pays, les normes de la comptabilité nationale n'ont joué pour ainsi dire aucun rôle dans l'établissement des normes comptables du gouvernement.

Le détail de ces observations est présenté dans le tableau 1.

Tableau 1 : Application de la méthode d'exercice dans cinq pays

Élément de base	Nouvelle-Zélande	Australie	Royaume-Uni	États-Unis	Suède
Méthode d'exercice complète	Oui	Oui	Quasi complète	Oui	
Méthode d'exercice intégrale	Oui	Oui	Quasi intégrale	Quasi intégrale	Oui
Budgétisation et comptabilité selon la méthode d'exercice	Oui	Oui	Oui	Non appliqué au budget	Oui, en préparation pour le budget (2004) [•]
Principaux états du budget					
État de la situation financière (prévue)	Oui	Oui	Non	Non	Oui (2004)
État des résultats (prévus)	Oui	Oui	Oui	Non	Oui (2004)
État des flux de trésorerie (prévus)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui (2004)
Principaux états comptables					
État de la situation financière	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
État des résultats	Oui	Oui	Oui, mais dans un format précis ^a	Oui, mais dans un format précis ^b	Oui
État des flux de trésorerie	Oui	Oui		Non	Oui
Comptes consolidés du gouvernement central	Oui	Oui	Oui, en préparation (2005)	Oui	Oui
Comptes consolidés du secteur public (administrations locales comprises)	Non	Non	Oui, en préparation (2007)	Non	Non
Autorisation	Coûts (des extrants) ^c	Coûts (des résultats) ^c	Coûts nets et décaissements	Décaissements/ obligations	Décaissements (2004 : coûts)
Système inspiré des normes comptables existantes	Oui : PCGR de la NZ (secteur privé)	Oui : AAS (secteur privé)	Oui : PCGR du RU (secteur privé)	Non : normes élaborées expressément pour le gouvernement fédéral	Oui : PCGR de la Suède (secteur privé)
Pertinence de la comptabilité nationale par rapport à la comptabilité gouvernementale	Non	Non (oui pour le budget)	Non	Pertinente à certains égards	Non, rarement pertinente

LégendeAAS = *Australian Accounting Standards*

PCGR = Principes comptables généralement reconnus

^aÉtat des coûts de fonctionnement (les coûts moins les produits directs de programme)^bÉtat des coûts nets (les coûts moins les produits directs de programme)^cet les décaissements, en partie.

Voici quelques observations sur les principaux principes comptables applicables dans les pays :

- Il existe de grandes différences au chapitre des politiques de valorisation, allant de celle du coût historique (Suède, États-Unis) à celle de la valeur courante (Australie) en passant par celle du coût historique modifié (Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni).
- Le classement des comptes de l'état de la situation financière correspond au classement généralement accepté des comptes d'actif à court terme, des comptes d'immobilisations, des comptes de passif, dont l'équilibre est assuré par l'avoir net.

- La méthode d'amortissement est la méthode linéaire ou une méthode optionnelle.
- Les provisions sont autorisées dans les cinq pays.
- Les cinq pays calculent l'avoir net (dont l'appellation varie selon le pays) selon les principes comptables généralement reconnus, c'est-à-dire comme étant la différence entre l'actif et le passif.
- Dans les cinq pays, les revenus fiscaux répartis par l'agence centrale de perception des impôts sont comptabilisés par les autres parties du gouvernement central qui les reçoivent.
- Les cinq pays calculent le résultat de fonctionnement (de diverses façons) comme étant la différence entre les produits et les charges.
- Trois des cinq pays appliquent une « charge de capitalisation » (*capital charge*).

Le tableau 2 présente les principaux principes comptables applicables dans chaque pays.

Tableau 2 : Principes comptables applicables dans les cinq pays					
Principe comptable	Nouvelle-Zélande	Australie	Royaume-Uni	États-Unis	Suède
Politique de valorisation des immobilisations	Coût historique modifié (avec réévaluation) ou valeur du marché	Valeur du marché (auparavant coût historique ou valeur du marché) ou valeur de remplacement	Coût historique modifié ou valeur de remplacement ou valeur réalisable	Coût historique	Coût historique ou, dans certains cas, moindre valeur du marché
Classement des comptes de l'état de la situation financière	Actif (à court terme et à long terme); passif (comme ci-dessus); avoir net	Actif (financier et non financier, et à court terme et à long terme); passif (comme ci-dessus); avoir net	Actif (à court terme et immobilisations); passif; avoir net	Actif (périmètre comptable et hors périmètre); passif (prévu et non prévu au budget); avoir net	Actif (incorporel à long terme, corporel à long terme, financier et divers comptes à court terme); passif; avoir net
Méthode d'amortissement	Linéaire; avec valeur résiduelle, périodes prescrites	Linéaire; avec valeur résiduelle, périodes prescrites	Optionnelle, mais en principe méthode linéaire; pas de périodes prescrites	Optionnelle, sous réserve d'une utilisation systématique, rationnelle et fidèle; avec valeur résiduelle	Optionnelle, méthode normale (linéaire) et périodes normales désignées
Autorisation de provisions	Oui : provisions	Oui : provisions	Oui : provisions pour le passif et les charges	Oui : provision pour pertes éventuelles	Oui : provisions
Détermination de l'avoir net	Oui : avoir net public (contribuables) avoir net (consolidé : de la Couronne)	Oui : avoir net (consolidé; actif net)	Oui : avoir net des contribuables	Oui : situation nette	Oui : le capital des agences plus les fonds (consolidé : capital net plus les fonds)
Allocation des revenus fiscaux aux parties du gouvernement central	Oui	Oui	Oui (par voie de note)	Oui	Oui
Calcul du résultat de fonctionnement	Oui : excédent ou déficit de fonctionnement (consolidé : solde de fonctionnement)	Oui : excédent ou déficit net (consolidé : résultat net)	Oui : coûts de fonctionnement nets (excluant les revenus fiscaux, etc.)	Oui : résultats de fonctionnement nets	Oui : variation du capital pour l'exercice
Charge de capitalisation	Oui : 6 % de la valeur nette	Oui : 12 % de la valeur nette	Oui : 6 % de la valeur nette	Non	Non

Conclusion

L'élaboration optimale de systèmes fondés sur la méthode d'exercice dans le secteur public continuera de faire l'objet de vifs débats tant à l'échelle nationale qu'internationale dans les années à venir. Des organisations et des réseaux, comme l'INTOSAI, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Comité du secteur public de l'International Federation of Accountants (IFAC) et la Comparative International Accounting Research (CIGAR), pourront fournir des renseignements intéressants et donner l'impulsion voulue à la recherche et à l'harmonisation à l'échelle internationale.

On peut obtenir sur demande le rapport *Accrual Budgeting and Accounting in Central Government—Budgets and Accounts in Balance* auprès de l'auteur (m.dees@rekenkamer.nl) ou dans Internet (www.rekenkamer.nl). Pour plus d'information sur les pratiques de budgétisation et de comptabilité de neuf pays européens, à savoir l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-bas, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni, le lecteur pourra consulter l'ouvrage récemment publié par Klaus Luder et Rowan Jones (eds.) et intitulé *Reforming Governmental Accounting and Budgeting in Europe* (Francfort, Allemagne : Fachverlag Moderne Wirtschaft, novembre 2003), ISBN : 3-934803-13-X.

Neuvième Assemblée et deuxième Symposium de l'ASOSAI

Alberta E. Ellison, General Accounting des États-Unis

L'Organisation asiatique des institutions supérieures de contrôle des finances publiques a tenu sa 9^e Assemblée et son 2^e Symposium à Manille, aux Philippines, du 20 au 26 octobre 2003. Hôte de l'ISC des Philippines, l'Assemblée a attiré des délégués de 33 ISC ainsi que des observateurs d'autres ISC, de la Banque asiatique de développement, du Secrétariat général de l'INTOSAI, de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) et de la Revue.

Cérémonie d'ouverture

Le 21 octobre s'ouvrait la 9^e Assemblée de l'ASOSAI. M. Panya Tantiyavarong, Président de l'ASOSAI et Président de la Commission de contrôle d'État de la Thaïlande, et M. Guillermo N. Carague, Président de l'ISC qui a accueilli l'Assemblée, ont dirigé les cérémonies d'ouverture. Ils ont tous deux souhaité la bienvenue aux 130 délégués et observateurs des 33 pays membres de l'ASOSAI.

Le Vice-président des Philippines, M. Teofisto T. Guingona, fils, était l'invité d'honneur et l'orateur principal de la cérémonie d'ouverture. Dans son allocution, il a attiré l'attention des membres de l'ASOSAI sur la nécessité de contrôles adaptés aux exigences de la mondialisation et aux innovations technologiques tout comme aux buts et aux besoins en matière de développement des pays membres.

Le Président, M. Carague, a exhorté les délégués à faire de la 9^e Assemblée un lieu de choix pour renouer de vieux liens, saluer ceux dont le mandat venait à échéance et accueillir chaleureusement les nouveaux venus; il les a invités à perpétuer les liens d'amitié afin de garantir le fonctionnement harmonieux de l'ASOSAI dans l'avenir. De plus, il a souligné que tous devaient se montrer plus vigilants dans l'exercice des responsabilités de leurs ISC respectives, à la lumière des récents événements qui ont secoué le monde de la comptabilité, entraînant la débâcle de nombreuses sociétés supposément saines sur le plan financier et même l'effondrement de l'un des cabinets comptables les plus grands et les plus anciens du monde entier.

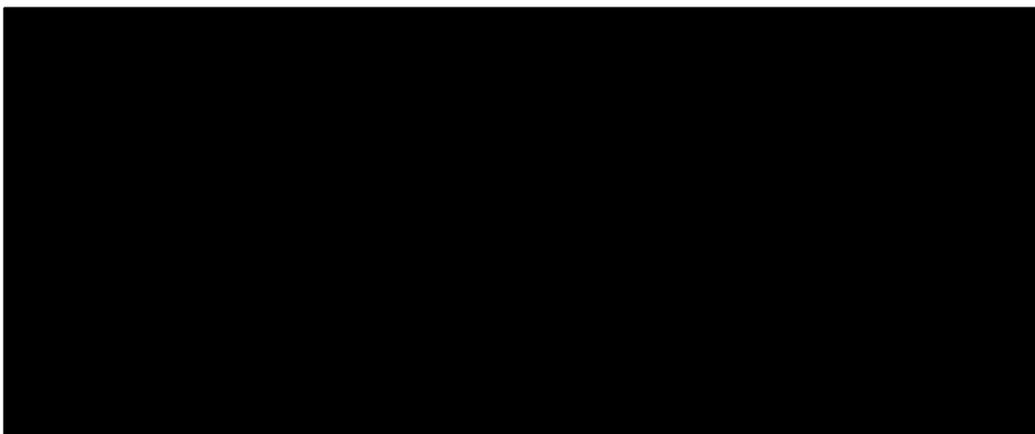
Cérémonie de dévoilement du symbole de l'ASOSAI

Les 130 délégués et observateurs présents à l'Assemblée de l'ASOSAI se sont réunis dans l'immeuble du Centre du perfectionnement de la Commission de contrôle pour assister au dévoilement de la pièce architecturale conçue pour marquer la 9^e Assemblée de l'ASOSAI et le 2^e Symposium. À leur arrivée, les délégués ont été accueillis par les cadres supérieurs de la Commission de contrôle. Le conférencier invité à cette occasion était M. Francisco Tantuico, fils, ancien Président de la Commission, membre fondateur de l'ASOSAI, et premier Secrétaire général de l'ASOSAI, qui a entretenu les délégués de la fondation de l'ASOSAI.

Résumé de la réunion du Comité directeur lors de la première séance plénière

Lors de la première séance plénière, les délégués ont étudié le rapport du Secrétaire général, M. Vijayendra N. Kaul, portant sur les activités de l'ASOSAI depuis la dernière Assemblée. Parmi les points saillants du rapport, mentionnons :

- l'approbation des états financiers de 2000–2002 et le rapport de la Commission de vérification;
- les activités de formation de l'ASOSAI;
- le sixième projet de recherche de l'ASOSAI sur le contrôle informatique;
- la présentation de directives en matière de contrôle de la fraude et de la corruption, et des discussions sur le sujet;
- le rapport de l'IDI sur les initiatives de formation au sein de l'ASOSAI .



Lors de la première séance plénière, on aperçoit sur la photo, M. Vijayendra N. Kaul (Inde), Secrétaire général de l'ASOSAI (le deuxième à gauche); M. Guillermo N. Carague (Philippines), prochain Président de l'ASOSAI (au centre); et, M. Panya Tantiyavarong (Thaïlande), président sortant de l'ASOSAI, (le deuxième à droite). Tous les trois se sont adressés à l'Assemblée.

Les ISC de l'Afghanistan, de Bahreïn, de la Georgie, de la République démocratique populaire du Laos et de la République de Maurice ont été reçus membres de l'ASOSAI. On a également annoncé que l'ASOSAI, la Banque asiatique de développement et la Fondation de contrôle du gouvernement du Japon avaient signé un accord d'aide technique visant à améliorer les capacités de formation des ISC membres en élargissant le bassin actuel de spécialistes de la formation. Ce bassin de 27 spécialistes agréés de la formation a été créé en 1998 dans la cadre du Programme régional de formation à long terme.

Deuxième Symposium sur une gestion de qualité dans le contrôle des finances publiques

Lors du 2^e Symposium portant sur « Une gestion de qualité dans le contrôle des finances publiques », M. Roberto de Ocampo, ancien Secrétaire des Finances des Philippines, devenu Président de l'Asian Institute of Management, était le conférencier invité. Dans son discours sur le contrôle des finances publiques et la bonne gouvernance, il a déclaré que le sujet qu'il abordait était d'actualité à l'heure où les pays de partout dans le monde sont très préoccupés par la bonne gouvernance dans le secteur public et dans le secteur privé. Il a ajouté que pour des contrôles de qualité, il fallait rechercher un équilibre entre d'une part, la discrétion et le

bon sens et, d'autre part, le strict respect des règles. Cela signifie, a-t-il enchaîné, voir la forêt et non chacun des arbres. Cela signifie aussi la capacité d'établir des priorités pour ne pas perdre de temps – le temps du vérificateur et celui de l'entité vérifiée. Cela veut dire également n'accabler ni l'un ni l'autre par un zèle intempestif pour la recherche de détails, de sorte que l'une des parties perd de vue l'objectif global du contrôle, à savoir si les fonds publics ont été dépensés comme il se doit.

Le Commissaire adjoint, M. Roberto B. Carli, a agi en qualité de modérateur lors des discussions d'un groupe d'experts sur une gestion de qualité dans le contrôle des finances publiques. On comptait parmi les participants, M^{me} Gertrude Schlicker (Secrétariat général de l'INTOSAI), M. Muhammad Yunis Khan (Pakistan), M. Asif Ali (Bangladesh), M. Kevin Brady (Nouvelle-Zélande) et M. Sunil Bahri (Inde).

M^{me} Schlicker a affirmé que pour assurer une gestion d'excellente qualité dans un organisme de contrôle, il faut prendre une série de mesures successives qui doivent s'échelonner sur une période de temps. On devrait d'abord définir les normes de qualité et voir à ce que des procédures de contrôle de la qualité soient mises en place. Cela fait, le vérificateur doit voir à ce que ces procédures fonctionnent bien et déterminer des moyens, selon M^{me} Schlicker, d'en améliorer l'efficacité et l'efficacités. Elle a même proposé des techniques pour ce faire, par exemple – recourir à divers types d'examen de la qualité postérieurs au contrôle, instaurer une culture institutionnelle prônant la recherche de l'excellence comme valeur fondamentale, et que la gestion des ressources humaines de l'ISC et ses relations avec d'autres institutions reflète cette culture.

M. Muhammad Yunis Khan, le vérificateur général du Pakistan, a déclaré que la clientèle de l'ISC, ce sont les citoyens, les contribuables et les fonctionnaires qui approuvent les dépenses publiques et qui examinent minutieusement les rapports de contrôle. Par conséquent, le défi que pose la gestion de la qualité pour les ISC dans le secteur public est de répondre le plus possible aux attentes divergentes de la clientèle. Les stratégies du Pakistan consistent à se désengager d'une participation directe en comptabilité et à promouvoir la mise en œuvre de réformes comptables. Parmi celles-ci, mentionnons l'installation d'un réseau national de systèmes comptables de base permettant de présenter de l'information financière selon la méthode de comptabilité d'exercice et d'appliquer intégralement cette méthode dans les années à venir. Le Pakistan prévoit qu'une information comptable et financière de qualité servira de fondement à des contrôles efficaces au cours des cinq prochaines années.

Pour M. Asif Ali, Contrôleur et Vérificateur général de l'ISC du Bangladesh, une gestion de qualité dans le contrôle des finances publiques inclut la certification des comptes, la production des rapports de contrôle, la capacité organisationnelle en matière d'effectifs, de techniques et de pratiques, et l'application des normes de contrôle et des directives publiées par l'INTOSAI et l'ASOSAI. M. Kevin Brady, de l'ISC de la Nouvelle-Zélande, a insisté sur quatre éléments : comprendre l'environnement de travail des vérificateurs; voir à ce que l'organisation dispose des meilleurs effectifs; déterminer la façon de promouvoir une saine gouvernance et prêcher par l'exemple.

L'ISC de l'Inde inclut parmi ses expériences et ses initiatives liées à la qualité une mesure de l'efficacité du contrôle, fondée sur un modèle des aspects souhaitables et des aspects acceptables qui évalue les paragraphes ou les commentaires des rapports de contrôle, des projets informatiques tels que l'automatisation des flux de travail en vue d'uniformiser les processus, la certification externe, en commençant par les établissements de formation, des examens par les pairs, et la modernisation des inspections techniques et des contrôles internes au sein de l'organisation. Certes, toutes ces initiatives ont tenu compte du fait que, à tous les niveaux, les normes avaient été respectées et qu'il est possible de garantir la qualité.

Élection du Comité directeur et des membres de la Commission de contrôle

M. Carague a informé les participants à l'Assemblée que l'ISC de la République populaire de Chine accueillera la 10^e Assemblée de l'ASOSAI en 2006 et que le mandat de l'ISC de l'Inde, à titre de Secrétaire général de l'ASOSAI, est prolongé pour une période de trois ans.

Durant la réunion, les participants ont tenu des élections pour désigner les ISC qui siègeraient au Comité directeur au cours des trois prochaines années. Ce Comité directeur est constitué de neuf pays membres, dont cinq sont élus par l'Assemblée. Le Bangladesh, le Bhoutan, la Malaisie, le Pakistan et l'Arabie saoudite ont été élus pour un mandat de trois ans. Les autres membres sont les dirigeants de l'ISC du pays où la dernière Assemblée s'est tenue (les Philippines), de l'ISC du pays où la prochaine Assemblée se déroulera (la République populaire de Chine) et le Secrétaire général de l'ASOSAI (Inde). Le Comité directeur, à l'unanimité, a nommé le Japon quatrième membre de l'organisation. Les ISC de l'Indonésie et de la Turquie ont été élues à des postes au sein de la Commission de contrôle.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la 9^e Assemblée de l'ASOSAI, veuillez communiquer avec M. Guillermo N. Carague, Président de la Commission de contrôle, Central Office, Commonwealth Avenue, Quezon City 1119, Philippines, au numéro de téléphone : ++63-2-93192-32, ou au numéro de télécopieur : ++632-9319223; ou par courriel : gemcarague@coa.gov.ph; ou en consultant le site Web : www.coa.gov.ph

La XIII^e Assemblée générale de l'OLACEFS tenue à Cuba

Monika Gonzalez-Koss, Secrétariat général de l'INTOSAI

Des délégués des ISC de toute l'Amérique latine se sont réunis à La Havane, à Cuba, à l'occasion de la XIII^e Assemblée générale de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS). L'ISC de Cuba a été l'hôte de l'Assemblée du 12 au 15 novembre 2003. Les ISC participantes provenaient de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de la République dominicaine, de l'Équateur, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, des Antilles néerlandaises, du Panama, du Paraguay, du Pérou, du Portugal, l'Espagne et du Venezuela. Aux délégués de ces pays se sont joints des représentants du Secrétariat général de l'INTOSAI, de l'Initiative de développement de l'INTOSAI, et de l'ISC de l'Algérie, de la Chine, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni.

Cérémonie inaugurale

La cérémonie inaugurale s'est déroulée à l'hôtel Melia Cohiba. Dans son discours d'ouverture, M. Clodosbaldo Russián Uzcategui, Contrôleur général du Venezuela et Président de l'OLACEFS, a remercié l'ISC de Cuba d'avoir si bien organisé l'événement et souhaité chaleureusement la bienvenue à tous les participants. M. Enrique Lau Cortés, au nom de M. Alvin Weeden Gamboa, Secrétaire général de l'OLACEFS, de Panama, a souligné l'importance et la pertinence toujours actuelles des idées du héros cubain José Martí, qui voyait dans l'intégration des pays de l'Amérique latine un facteur de renforcement des ISC de cette région du monde.

M^{me} Lina Pedraza Rodriguez, dirigeante du ministère de la Vérification et du Contrôle de Cuba, a expliqué l'importance pour l'ISC que représente la tenue de l'Assemblée de l'OLACEFS de 2003 à Cuba, pays où l'OLACEFS a été fondée il y a cinquante ans exactement. M. Ricardo Alarcón de Quesada, Président de l'Assemblée nationale de Cuba, a souligné l'importance du travail des ISC, en tant que principaux organismes publics chargés de contrôler les opérations et de déceler les irrégularités. Le dernier conférencier invité, M. Sergey Stepashin, Président de l'ISC de la Fédération de Russie, a fait ressortir la nécessité d'une collaboration étroite des ISC du monde entier, surtout à la lumière du nombre de plus en plus élevé d'infractions financières à l'échelle internationale.

Exposés à thème technique

La XIII^e Assemblée générale de l'OLACEFS était centrée autour de trois thèmes techniques, présentés chacun au cours de la séance plénière. Par la suite, les participants ont discuté des questions d'ordre professionnel et technique mentionnées dans les principaux documents et d'autres exposés. Des conclusions et des recommandations ont été formulées et approuvées à l'égard de chaque thème.

Thème 1 : Méthodes de planification et d'exécution des contrôles de la dette publique

Le Mexique a agi en qualité de coordonnateur pour ce thème et en a préparé le document cadre; le Salvador en a été le rapporteur. D'autres ISC ont établi des documents nationaux sur le thème. Le représentant de l'Initiative de développement de l'INTOSAI a également participé à la discussion et expliqué l'état d'avancement des cours de formation et des ateliers sur le contrôle de la dette publique. Il s'agit de projets pilotes organisés dans la région de l'OLACEFS par l'IDI et par la Commission de contrôle de la dette publique de l'INTOSAI, présidée par l'ISC du Mexique. Voici les conclusions et les recommandations à l'égard de ce thème :

- Les ISC devraient évaluer la qualité du contrôle interne, corroborer l'importance d'avoir des comptes complets et fiables sur les opérations liées à la dette, et promouvoir la préparation de rapports publics complets.
- Les ISC devraient évaluer les éléments qui justifient les dettes à court terme et à long terme et formuler une opinion sur les mesures prises pour les refinancer, les convertir ou les radier.
- Les ISC devraient analyser la structure de la dette publique afin d'en préciser les effets sur les flux de trésorerie du pays et d'évaluer les stratégies appliquées pour en réduire les risques et les coûts.
- Les ISC devraient, dans le cadre de leurs compétences nationales, assurer un contrôle permanent de la dette publique du pays afin de garantir un processus d'attribution des marchés, une administration et une utilisation des fonds empruntés, la tenue de comptes, un contrôle de la paie et une comptabilité qui soient clairs, transparents et adéquats.
- Les ISC devraient informer les parlementaires, les représentants du pouvoir exécutif et les contribuables de l'état de la dette et de son incidence pour les générations futures afin promouvoir la responsabilité du gouvernement à l'égard de cette importante question dont les effets se feront sentir sur plusieurs décennies.

Thème II : Les technologies de l'information

L'allocation de la séance plénière, donnée par M. José Bidot Pelaez, Directeur de la sécurité de l'information au ministère des Communications et de l'Information de Cuba, a porté sur les technologies de l'information. M. Bidot Pelaez a expliqué l'immense potentiel, de même que les risques, liés à l'exploitation des technologies de l'information dans l'administration publique. En tant que coordonnateur de la discussion, l'ISC du Chili a souligné la nécessité pour les ISC d'utiliser davantage ces technologies dans leurs contrôles, et ce, dans le cadre de leur processus de modernisation. L'ISC du Honduras, à titre de facilitateur, et l'ISC du Paraguay, à titre de rapporteur, et plusieurs ISC participantes ont discuté et analysé plus longuement la question. Voici les conclusions et recommandations les plus importantes ressortissant à l'égard de ce thème :

- Les ISC devraient s'adapter au contexte changeant des entités qu'elles vérifient, compte tenu du fait que presque toutes leurs données et tous leurs processus sont maintenant informatisés.
- Les ISC devraient, dans le cadre de leurs activités techniques, élaborer des méthodes de contrôle adaptées aux différents domaines des technologies de l'information.
- Les ISC devraient relever avec dynamisme les défis du cybergouvernement et embrasser ce monde virtuel.

- Les ISC devraient préparer leur personnel à traiter toutes sortes de technologies.
- Les ISC devraient mettre en œuvre un plan permettant l'échange des expériences et des programmes de TI utilisés pour les contrôles informatiques.

Thème III : le renforcement des ISC

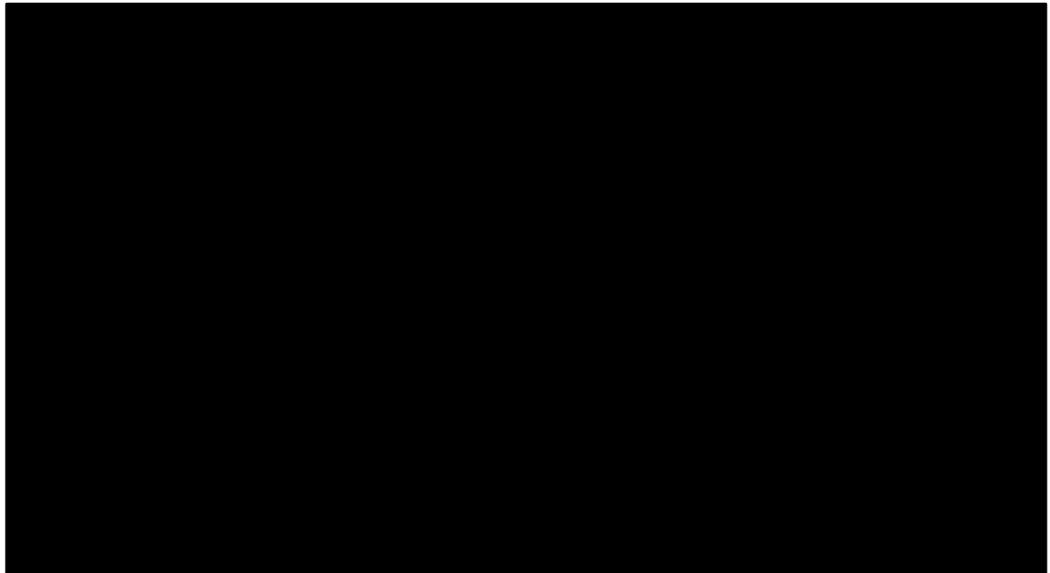
L'ISC de la Bolivie, coordonnateur de la discussion, avait aussi préparé le document principal, alors que l'ISC de la Bolivie était le modérateur et que l'ISC du Guatemala, le rapporteur. Au cours de la discussion, plusieurs ISC ont souligné à quel point il était important que les ISC soient indépendantes et qu'elles jouissent de pouvoirs en tant qu'institutions. Elles ont également fait valoir l'importance de favoriser la confiance du public dans les ISC, et celle de l'éthique.

Voici certaines des recommandations et des conclusions :

- Les ISC devraient demander à leurs organes législatifs des cadres juridiques garantissant l'indépendance de leurs travaux.
- Les ISC devraient prendre des mesures préventives pour renforcer leur propre sens de l'éthique et leur conduite morale, favorisant ainsi l'épanouissement d'une culture éthique.
- Les ISC et l'OLACEFS devraient poursuivre leurs efforts en vue de consolider et d'améliorer leur situation en habilitant leurs ressources humaines, en renforçant leurs systèmes et en élaborant des plans stratégiques pour leurs institutions.

Signatures d'accords

L'ISC de Cuba, en plus d'accueillir l'Assemblée générale de l'OLACEFS, a signé des accords de coopération avec les ISC de la Fédération de Russie, de la République dominicaine et du Brésil.



Délégués à la XIII^e Assemblée de l'OLACEFS à Cuba

Affaires courantes de l'OLACEFS

Le dernier jour de l'Assemblée, lors de la séance plénière portant sur les affaires courantes, la Commission régionale de formation de l'OLACEFS a fait rapport sur ses multiples projets de formation. Elle a signalé, entre autres, le vif succès de la mise en œuvre du Plan régional de formation à long terme de l'IDI-OLACEFS et ses efforts pour renforcer l'infrastructure à la liée la formation dans la région.

L'OLACEFS a admis un nouveau membre, la Cour des comptes de la République dominicaine. Les ISC suivantes siègent au nouveau Comité directeur de l'OLACEFS : l'Argentine, Cuba, le Honduras, le Panama, le Paraguay et le Venezuela. Les ISC du Chili et de la Colombie ont été choisies comme vérificateurs de l'OLACEFS.

L'Argentine a été désignée comme pays d'accueil de l'Assemblée générale de l'OLACEFS de 2004.

Les représentants du National Audit Office du Royaume-Uni ont invité les participants au troisième Séminaire conjoint de l'EUROSAI et de l'OLACEFS, qui se tiendra à Londres en mai 2004.

Autres activités

Tout au long de la conférence, le ministère de la Vérification et du Contrôle a réservé aux participants un accueil des plus enthousiastes dans une atmosphère chaleureuse, typique des Caraïbes. Les délégués et les invités spéciaux ont assisté à un gala culturel offert par l'Orchestre symphonique national de Cuba ainsi qu'à une cérémonie dans la forteresse du vieux port de La Havane. Le jeudi après-midi, les participants ont eu l'occasion unique de visiter l'École de médecine de l'Amérique latine, qui offre aux étudiants défavorisés des pays en développement de l'Amérique latine et de l'Afrique une formation complète en médecine à Cuba. On met l'accent sur la médecine sociale afin de former les futurs médecins au travail qui les attend dans leurs pays d'origine.

Le dernier jour de l'Assemblée, les délégués et les invités ont été conduits à Varadero, la station balnéaire touristique la plus réputée de Cuba, où le ministre régional du Tourisme les a entretenus de l'essor du tourisme international à Cuba au cours des dix dernières années.

Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec le Secrétariat général de l'OLACEFS, Contraloría General, Av. Balboa y Av. Federico Boyt, Apartado 5213, Zona 5, Panama City, Panama. Téléphone ++507 264 00 59; télécopieur : ++ 507 263 93 22 ; courriel : centrodeinformacion@contraloria.gob.pa et site Web : www.contraloria.gob.pa

Profil : Le Bureau du vérificateur général de Papouasie–Nouvelle–Guinée

Mark Wani, Vérificateur général

Jusqu'en 1973, c'est le Bureau du vérificateur général de l'Australie qui était investi des responsabilités en matière de vérification liées à ce qui était alors le Territoire de Papouasie–Nouvelle–Guinée (Bureau du vérificateur général du Commonwealth de l'Australie). Toutefois, en 1973, ce territoire a acquis son autonomie gouvernementale par rapport à l'Australie, ce qui a annoncé le début d'une nouvelle ère marquée par l'adoption, la même année, de la Loi sur les finances publiques (contrôle et vérification). Toujours en 1973, on établit le Bureau du vérificateur général et on nomma le premier vérificateur général de la Papouasie–Nouvelle–Guinée. Avec l'accession à l'indépendance en 1975 et la naissance de la Papouasie–Nouvelle–Guinée comme nation, la Constitution de l'État indépendant de la Papouasie–Nouvelle–Guinée, en vertu des articles 213 et 214, fit du Bureau du vérificateur général de la Papouasie–Nouvelle–Guinée (BVG de PNG) l'Institution supérieure de contrôle des finances publiques (PNG).

Étendue des pouvoirs en matière de vérification

L'article 214 de la Constitution de l'État indépendant de la Papouasie–Nouvelle–Guinée stipule que le Bureau du vérificateur général doit inspecter et vérifier, au moins une fois par exercice, tel que le prévoit une loi du Parlement, les comptes publics du pays, le contrôle et les opérations liés aux fonds publics et aux propriétés de l'État ainsi que d'autres fonctions prescrites par la loi constitutionnelle ou en découlant, et qu'il doit en faire rapport. Inscrit dans la Constitution, le pouvoir conféré au BVG de la PNG de devenir le vérificateur mandaté du Parlement a été élargi par la Loi sur la vérification de 1989 et inclut depuis lors l'inspection et la vérification des comptes et des finances, ainsi que des propriétés de tous les secteurs, organismes, ministères et corps intermédiaires du gouvernement national, ainsi que des corps administratifs établis par une loi du Parlement ou par un règlement ou une règle du pouvoir exécutif à des fins gouvernementales ou officielles. La Loi sur la vérification précise les dispositions de l'article 214 de la Constitution et élargit le mandat du BVG de la PNG en incluant la vérification des administrations provinciales, ainsi que de leurs directions, organismes et corps intermédiaires. En vertu des lois sur la Constitution et la vérification, l'objectif du BVG de la PNG est d'effectuer des vérifications et des examens indépendants qui fournissent au Parlement de l'information objective à caractère professionnel, des conseils et des assurances sur les opérations financières du secteur public de la PNG.

L'indépendance des ISC

L'article 213 (i) de la Constitution de la PNG garantit l'indépendance du Vérificateur général quant à la planification et à l'exécution des vérifications qu'il effectue en sa qualité de vérificateur du Parlement et quant aux rapports qu'il présente à cet égard. L'article 20 de la Loi sur la vérification renforce les dispositions constitutionnelles en conférant au BVG de la PNG le pouvoir de nommer ses agents et d'établir les conditions d'emploi de son personnel dans les limites de son budget, tel qu'il est prescrit dans l'article 21 de la même *Loi*.

Planification des vérifications

À compter de l'an 2000, après que le Bureau du vérificateur général eut consigné dans un document les procédés de vérification et les directives régissant les procédés pour les missions d'attestation et de conformité aux autorisations, la planification et l'exécution de travaux de vérification ont été effectuées conformément aux normes internationales de vérification. Les vérificateurs ont été guidés par leur professionnalisme, leur indépendance, leur sens de l'éthique et de l'intégrité, leur objectivité et leur souci de servir l'État et l'intérêt public avec dévouement et excellence. Les travaux de vérification se font au cours des trois étapes suivantes :

- Le Plan annuel est établi dans le contexte général du Plan directeur du BVG de la PNG. À l'égard de chacun des trois grands portefeuilles – les ministères du gouvernement national; les administrations provinciales et régionales; et les organismes de réglementation, les sociétés d'État, de même que les projets de vérification – le Plan précise le nombre de journées–personnes requis pour effectuer les vérifications ainsi que le nombre de journées–personnes à la disposition du Bureau chez le personnel oeuvrant en vérification. Les vérifications qui doivent être réalisées à l'interne par le personnel du BVG et celles qui doivent l'être par des vérificateurs engagés à contrat sont également déterminées de sorte qu'une stratégie permettant de faire face aux pénuries de personnel soit en place.
- Les plans des travaux sur place à effectuer chez l'entité précisent en détail les états financiers et les dossiers à vérifier, entre autres les affectations précises du personnel. Les plans des travaux déterminent également la nature, le calendrier ainsi que la portée générale et l'étendue des procédés qu'il faut appliquer ainsi que d'autres exigences, entre autres les examens détaillés des systèmes de contrôle interne.
- Des programmes de vérification sont élaborés à l'égard de chaque vérification. Ces programmes établissent la nature, le calendrier et l'étendue de procédés de vérification précis pour chaque poste des états financiers (secteur vérifiable); la portée des objectifs de vérification précis (à l'égard de chaque secteur vérifiable) et la date limite pour les atteindre; ainsi que les assertions à vérifier, les seuils d'importance relative, etc.

Toutes les vérifications exécutées à contrat font l'objet d'une révision à l'interne et le personnel du BVG prépare le rapport final.

Organisation, étendue et types de travaux effectués

À l'heure actuelle, le BVG de la PNG compte deux segments, les activités de vérification et les services d'appui.

Les activités de vérification se subdivisent en trois directions, dont chacune effectue des vérifications précises par l'intermédiaire de ses divisions respectives. Le BVG est structuré de façon telle que ses directions et divisions peuvent aborder les questions de reddition de comptes, de transparence et de gouvernance connexes qui touchent le secteur public. Les trois directions et les divisions de vérification qui en découlent sont :

- La Direction du gouvernement national. Relevant de cette direction, la Division des dépenses du gouvernement national a charge de la vérification de 28 ministères et de leur organisme, alors que la Division des revenus et des comptes publics a charge de la vérification des comptes publics de la PNG.
- La Direction des administrations provinciales et locales compte deux divisions, qui se partagent la tâche de vérifier 19 administrations provinciales et leurs directions administratives, ainsi que 286 administrations locales et leurs directions administratives.

- La Direction des organismes de réglementation et des vérifications spéciales compte deux divisions. La Division des organismes de réglementation vérifie tous les organes publics et leurs filiales ainsi que les sociétés d'État. La Division des vérifications spéciales a charge des projets de vérification, des vérifications de gestion et des enquêtes liés à des vérifications.

Le segment des Services d'appui compte deux divisions, la Division des finances et de l'administration et la Division des services intégrés. Cette dernière voit, entre autres, aux fonctions de la planification et de la mise en œuvre opérationnelles, à la gestion des ressources humaines et aux services juridiques. De plus, la Division développe également divers systèmes administratifs et opérationnels pour le Bureau.

Le BVG de la PNG emploie en tout 109 personnes, dont 82 oeuvrent dans les activités de vérification. Les Directions sont administrées par le Premier vérificateur général adjoint, alors que les divisions le sont par des Vérificateurs généraux adjoints. Avec le Vérificateur général et le Sous-vérificateur général, ces cadres constituent la haute direction. La direction intermédiaire comprend les chefs de section désignés comme étant les directions ou les gestionnaires des missions. Des vérificateurs de niveaux variés – vérificateurs supérieurs, vérificateurs principaux et premiers vérificateurs principaux – exécutent des vérifications sous la gouverne de chaque chef de section. Comme l'indique le tableau 1, les divisions et les directions du BVG doivent, à l'heure actuelle, exécuter 1 478 missions de vérification par année, et celles-ci exigent un total de 11 584 journées-personnes par année, une journée-personne étant définie comme étant 7,21 heures de vérification par vérificateur par jour.

Tableau 1 : Missions de vérification du BVG de la PNG devant être exécutées tous les ans

Division	Missions de vérification	Journées-personnes
Administrations provinciales et régionales	1 095	3 767
Ministères	28	2 245
Comptes publics et organismes qui produisent des revenus	10	1 929
Programmes et projets	10	50
Organismes de réglementation	335	3 593
Total	1 478	11 584

Gestion des ressources humaines

Le BVG de la PNG a toujours cherché à améliorer les compétences de ses employés en continuant de transmettre les connaissances et habiletés nécessaires dans le cadre de séminaires et d'ateliers à l'interne et d'une formation en cours d'emploi acquise lors de détachements dans des bureaux de vérification à l'étranger. Considérant comme une priorité, la possibilité de poursuivre des cours de perfectionnement menant à l'adhésion à une association comptable professionnelle, le BVG a aidé les employés en acquittant leurs frais d'adhésion et d'examen. En outre, il a resserré les conditions d'emploi et les revoit constamment, tout en maintenant sa politique de recrutement de diplômés pour combler les différents postes du Bureau. Toutes ces mesures visent à améliorer la gestion des ressources humaines du BVG.

Le BVG a mis en place son programme de formation quinquennal pour 2000–2005, programme qui fournit l'orientation stratégique sur les connaissances et compétences que le personnel doit posséder pour exécuter les vérifications et les autres tâches. Le programme fait partie du Cadre stratégique en matière de ressources humaines, lui-même compris dans le Plan directeur du BVG de 2000–2010.

Le Bureau termine met la dernière main à un rapport qui présentera les éléments essentiels du programme général de formation et de perfectionnement du personnel du BVG. Le Projet de renforcement des institutions du BVG fait dorénavant partie intégrante du Programme de réforme du secteur public du gouvernement de la PNG, que finance la Banque asiatique de développement. Ce projet devrait renforcer la capacité du BVG de la PNG à vérifier les résultats en lui permettant d'effectuer des vérifications plus efficaces, d'ajouter de la valeur aux systèmes et d'inciter les organismes vérifiés à adopter des pratiques et des méthodes exemplaires. On s'attend à ce que le coût soit de 3,8 millions de kinas, soit 1,4 million de dollars américains, sur une période de trois ans. Ce financement couvrira seulement quelques éléments choisis du Plan directeur.

Le projet sera axé non seulement sur l'aspect ressources humaines de la formation et du perfectionnement, mais aussi sur la modernisation des procédés de vérification et du matériel du BVG de la PNG, tel qu'il est précisé dans le Plan directeur. Le Plan vise à améliorer la capacité du BVG à effectuer les vérifications de la conformité et les vérifications d'attestation qu'il fait déjà à l'heure actuelle, ainsi que les vérifications d'optimisation des ressources et les vérifications judiciaires que nécessite le mandat du BVG.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Bureau du vérificateur général de la Papouasie–Nouvelle–Guinée, par fax au ++ 675 325 28 72; par courriel à l'adresse suivante : agois@dg.com.pg

Publications à signaler

L'Institute of Internal Auditors publie toujours son magazine, *The internal Auditor*, ouvrage d'une valeur inestimable pour les lecteurs de la *Revue*. Dans son numéro d'octobre 2003, l'Institute explique dans un article intitulé « *Savvy solutions for small audit shops* » (des solutions ingénieuses au service des petites boîtes de vérification) comment un petit bureau de vérificateur peut arriver à se tirer d'affaire en dépit du nombre limité d'employés, de budgets serrés et de l'obligation de faire plus avec moins. Un nombre limité d'employés peut créer des situations que les grands bureaux n'ont pas à surmonter. Par exemple, dans un petit bureau, le départ d'un membre peut détruire un plan de vérification par ailleurs bien monté. Il peut être très difficile de remplacer l'employé. L'auteur de l'article expose sept stratégies adoptées par de petits bureaux pour tirer le maximum de leurs ressources et maximiser leurs résultats : (1) définir les risques, (2) choisir les employés de manière judicieuse, (3) se réserver du temps pour la consultation, (4) étendre son réseau, (5) accroître la mise à contribution de ressources extérieures, (6) annoncer sur tous les toits les moyens de vérification dont nous disposons et (7) utiliser la technologie de manière avertie. L'article aborde également les mérites des petits bureaux, à savoir bureaucratie allégée, processus simplifiés et contacts facilités avec la haute direction. Pour en savoir plus au sujet du magazine et de l'Institute of Internal Auditors, vous pouvez communiquer avec l'organisme, 247 av. Maitland, Altamonte Springs, Floride 32701-4201, États-Unis (site Web : www.theiia.org).

L'Audit Office de la Nouvelle-Zélande a publié son rapport présenté au contrôleur et vérificateur général pour 2003. *Managing Threats to domestic security* (Gérer les menaces qui pèsent sur la sécurité intérieure) passe en revue les dispositions prises pour signaler toute menace à la sécurité intérieure et y répondre. L'Audit Office a examiné (1) le caractère adéquat du cadre d'orientation des mesures de

sécurité intérieure, (2) la collecte et la diffusion des données pertinentes de renseignement, la coordination et le caractère suffisant des données du renseignement par rapport aux risques, aux buts et aux objectifs visés, (3) l'état de préparation des divers organismes et leur capacité d'intervention en cas de menace et (4) l'efficacité des dispositions adoptées pour suivre et évaluer la répartition des ressources consacrées aux objectifs en matière de sécurité. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport en communiquant avec l'Audit Office de la Nouvelle-Zélande, Private Box 3928, Wellington, Nouvelle-Zélande, téléphone ++04-917-1500 (site Web : www.oag.govt.nz)

L'introduction du gouvernement en direct signifie la mise à profit planifiée et coordonnée des technologies de l'information et des communications au service des institutions publiques. Ces technologies s'adaptent bien là où de bonnes installations d'infrastructure existent, comme dans les pays industrialisés. L'article intitulé *E-Government for Poor Countries* du numéro de juin 2003 de la revue *D+C : Magazine for Development and Cooperation* nous apprend par ailleurs que le gouvernement en direct peut, à certains égards, être réalisable dans les pays en développement. Il procure certains avantages, comme l'accroissement de l'efficacité, l'amélioration des services à la population et la transparence. À preuve cette administration municipale du Bangladesh qui a récemment décidé de remplacer son registre des naissances manuel par une version électronique. Les processus de gestion des données et de l'information prennent maintenant une fraction du temps qu'exigeait l'ancien système et les risques d'erreur ont diminué. Le gouvernement en direct permet aussi d'accroître l'efficacité des institutions publiques, et ainsi, d'économiser l'argent des contribuables en améliorant le rendement du personnel et en abaissant les coûts en approvisionnement et en passation de marchés. L'article souligne toutefois que le gouvernement en direct ne donne pas toujours automatiquement, du jour au lendemain, les résultats escomptés au chapitre de l'efficacité. Il faut souvent investir beaucoup dans les activités de démarrage et de suivi. Pour lire l'article et autres numéros du

magazine (publié en allemand, en anglais, en espagnol et en français), communiquez avec InWEnt (International Weiterbildung un Entwicklung, ou Capacity Building International, en Allemagne), Tupenfield 5, Bonn D-53113, Allemagne, téléphone : ++49-228-2434-5; fax : ++49-228-2434-999, site Web www.inwent.org.

Aux États-Unis, le General Accounting Office (GAO) a publié, en septembre 2003, un rapport intitulé *U.N. Peacekeeping: Transition Strategies for Post-Conflict Countries Lack Results-Oriented Measures of Progress* dans lequel il examine les stratégies de transition des Nations Unies dans son programme de maintien de la paix au Sierra Leone, au Timor-Oriental et à la République Démocratique du Congo. Le rapport conclut que les efforts déployés pour reconstruire les nations et maintenir la paix après un conflit restent vains en l'absence de mesures progressistes adéquates. Le GAO indique que même si les Nations Unies se basent sur certains indicateurs pour décider du retrait des forces de maintien de la paix, elles ne disposent pas de mesures axées sur les résultats pour évaluer le niveau de sécurité dans les pays concernés. Les événements subséquents qui secouent les pays sont bien la preuve que la situation n'était aussi sûre que le laissaient présager les indicateurs. Le rapport cite l'exemple du Timor-Oriental où les autorités ont décidé de former 2 000 policiers. Cet objectif calqué sur un ratio européen standard population-police a été établi à partir de données démographiques périmées. Le GAO décrit dans son rapport une stratégie éprouvée et élaborée par le Department of Justice des États-Unis pour renforcer l'indépendance judiciaire : (1) définir les besoins du pays, (2) définir une mesure de résultats obtenus des stratégies mises en place, (3) créer une mesure précise des effets spécifiques et (4) définir les mesures des répercussions sur les conditions qui prévalent dans le pays. Pour prendre connaissance du rapport du GAO, le télécharger ou en commander un exemplaire, consultez le site Web du GAO à www.gao.gov.

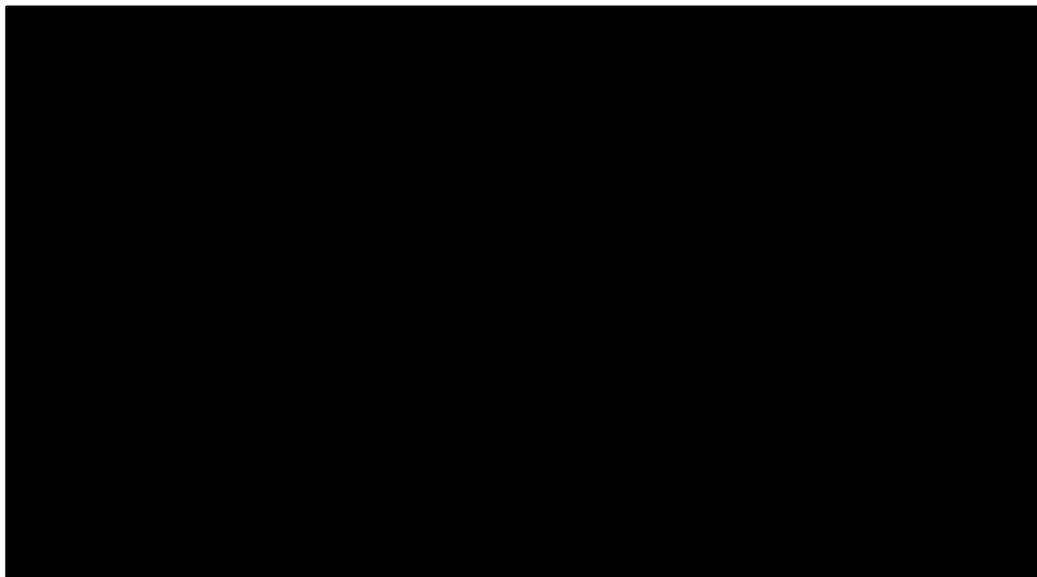
DANS LE CADRE DE

L'INTOSAI

Réunion du Comité directeur : l'INTOSAI célèbre son 50^e anniversaire à Budapest

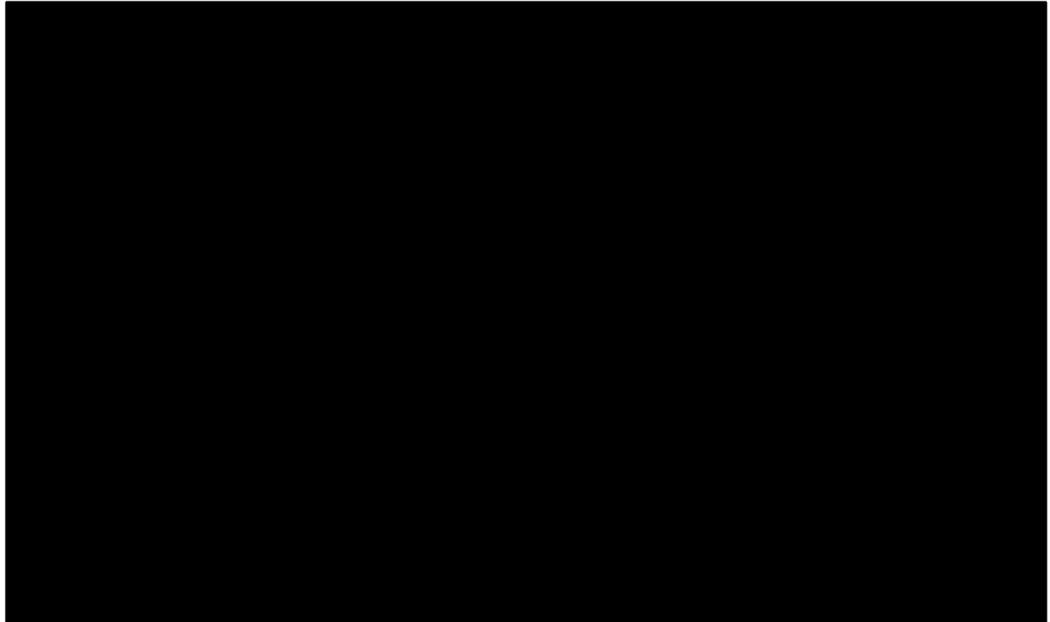
Programme spécial pour commémorer le 50^e anniversaire de l'INTOSAI

Du 13 au 15 octobre 2003, le 50^e anniversaire de la fondation de l'INTOSAI a été souligné lors de la réunion de deux jours du Comité directeur et d'une journée spéciale d'activités commémoratives à Budapest. Au terme de la réunion du Comité, les dirigeants de 15 autres bureaux nationaux de vérification se sont joints aux 18 membres du Comité directeur pour participer à des séances de travail et à des cérémonies visant à retracer l'histoire de l'organisation et ses réalisations depuis sa fondation à la Havane, à Cuba, en 1953. Lors de la séance de travail, le Président du Comité directeur de l'INTOSAI, M. Ock-Sup Noh, de la République de Corée, a prononcé une allocution de bienvenue, qui a été suivie par un exposé sur l'interprétation de la Déclaration de Lima, donné par le Recteur de l'Université de Budapest, Attila Chikán. Le Secrétaire général Franz Fiedler a fait un exposé sur l'indépendance des ISC, qui était axé sur cet aspect primordial des ISC. Et Arturo Gonzalez de Aragon, Vérificateur général du Mexique, a conclu cette séance en présentant un exposé sur les bienfaits de l'INTOSAI pour les ISC.



Les vérificateurs généraux de plus de 35 pays, le personnel et les personnes les accompagnant, se sont réunis devant le Parlement hongrois à Budapest, dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de l'INTOSAI.

La cérémonie a eu lieu dans la chambre principale du Parlement hongrois. Au cours de ce volet des célébrations, le Président du Bureau de contrôle d'État de la Hongrie et hôte des célébrations, M. Arpad Kovacs, a prononcé une allocution de bienvenue et le Président du Parlement hongrois, M. Ferenc Wekler, a fait un discours sur les relations entre les ISC et le Parlement. La cérémonie s'est terminée par un discours complet sur l'histoire de l'INTOSAI donné par le Secrétaire général Fiedler, qui a été suivi d'une réception dans les somptueuses salles de réception du Parlement.



Le président du Bureau de contrôle d'État de la Hongrie, M. Arpad Kovacs, ouvre officiellement la cérémonie commémorant le 50^e anniversaire de l'INTOSAI dans la chambre principale du Parlement hongrois.

Un document spécial sur le 50^e anniversaire est préparé conjointement par la *Revue* et le Secrétariat général. Il comportera des articles complets et des photos sur ces activités, ainsi que des informations historiques sur l'INTOSAI et ses nombreux programmes. Le document sera publié dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI (allemand, arabe, anglais, espagnol et français) et distribué lors du Congrès de l'INTOSAI en octobre 2004 à Budapest.

Le Comité met l'accent sur un plan stratégique

Le Comité a consacré une bonne partie de la réunion des 13 et 14 octobre 2003 à des discussions et à des débats sur le rapport du Groupe de travail sur la planification stratégique. M. David Walker, Contrôleur général des États-Unis et président du Groupe de travail, a présenté un rapport sur les travaux effectués par son groupe depuis la réunion du Comité en 2002 et un projet de plan énonçant des objectifs liés aux normes professionnelles, au renforcement des capacités, au partage des connaissances et à la gouvernance. Les membres du Comité se sont alors lancés dans une discussion animée, à laquelle même les observateurs ont participé en contribuant au dialogue. Le plan a recueilli une large adhésion, et le Comité a approuvé la résolution portant adoption du rapport du Groupe de travail, notamment les points suivants :

1. Le Comité a approuvé les trois objectifs stratégiques proposés par le Groupe de travail sur la planification stratégique et les principes qu'ils sous-tendent (voir la pièce qui suit).
2. Le Comité a approuvé le plan du Groupe de travail sur la planification stratégique visant à étudier les commentaires recueillis lors de la réunion du Comité directeur – et les autres commentaires reçus avant le 15 novembre 2003 – en vue de les intégrer dans une version révisée d'un plan, y compris ceux qui concernent la gouvernance et les modifications aux statuts. Le Groupe de travail va inviter les secrétariats des groupes de travail régionaux à formuler des commentaires sur toute modification proposée aux statuts de l'organisation.

3. Le Comité a approuvé le processus et le calendrier proposés par le Groupe de travail sur la planification stratégique, y compris l'étude d'un projet de plan stratégique définitif et de toute modification aux statuts lors du Congrès en 2004 à Budapest.

Pièce 1 : Plan stratégique de l'INTOSAI, modifié en décembre 2003

<h2>Aperçu</h2>
MISSION
L'INTOSAI est une organisation autonome, indépendante, professionnelle et apolitique, dont la mission est d'offrir un soutien mutuel, de favoriser l'échange d'idées, de connaissances et d'expériences, d'être le porte-parole officiel des ISC auprès de la communauté internationale et de promouvoir l'amélioration continue de types très divers d'institutions supérieures de contrôle (ISC) membres.
VISION
Promouvoir les bonnes pratiques de gouvernement en donnant aux ISC les moyens d'aider leurs gouvernements respectifs à accroître le rendement, à améliorer la transparence, à veiller à la reddition de comptes, à maintenir la crédibilité, à lutter contre la corruption, à favoriser la confiance du public et à encourager la perception et l'utilisation des ressources publiques de manière efficiente et efficace au profit des citoyens.
VALEURS CENTRALES
Indépendance, intégrité, professionnalisme, crédibilité, représentativité, coopération et innovation.
OBJECTIFS STRATÉGIQUES
<ol style="list-style-type: none"> 1. Normes professionnelles et de reddition de comptes 2. Renforcement des capacités institutionnelles 3. Partage des connaissances et services 4. Organisation internationale modèle

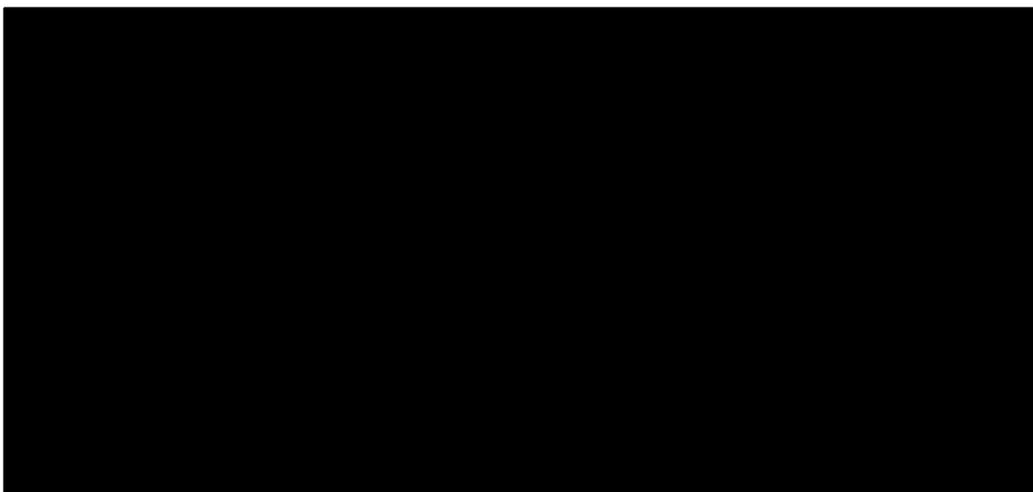
Le Groupe de travail s'est ensuite réuni à Washington les 1^{er} et 2 décembre 2003. Il s'agissait de définir le plan et de donner suite aux commentaires faits par les membres de l'INTOSAI avant et après la réunion du Comité et de les intégrer au plan. Le Groupe de travail a alors proposé un nouvel objectif (objectif stratégique 4 – organisation internationale modèle) qui s'inspire en grande partie d'une recommandation formulée par le Portugal lors de la réunion du Comité d'octobre 2003. Cet objectif englobe un certain nombre de recommandations visant à assurer la réalisation des trois autres objectifs stratégiques énoncés dans le plan.

À l'heure où nous mettons sous presse, l'avant-projet de plan a été envoyé au Comité en vue d'obtenir son aval avant de l'envoyer à l'ensemble des 185 membres de l'INTOSAI pour étude et observations. Dans la lettre adressée aux membres du Comité, M. Walker a écrit, au nom du Groupe de travail ce qui suit : « À titre de président du Groupe de travail sur la planification stratégique, je suis d'avis que ce premier plan stratégique pour l'INTOSAI contribuera à faire d'une organisation internationale qui connaît déjà beaucoup de succès une organisation internationale modèle dans l'avenir. Le Groupe de travail compte continuer à collaborer avec le Comité directeur pour mener à bien cette importante initiative ».

Une réunion spéciale du Comité est prévue les 21 et 22 juin 2003 à Vienne, en Autriche, en vue d'étudier et d'approuver le plan qui sera, à terme, soumis à l'approbation des membres de l'INTOSAI lors du Congrès triennal à Budapest, en octobre 2004.

Divers

Le Comité a reçu un certain nombre de rapports de divers groupes de travail, commissions et du Secrétariat général. Il a pris les décisions suivantes :



Les membres du Groupe de travail sur la planification stratégique de l'INTOSAI font une pause dans leurs délibérations de leur rencontre de décembre 2003 à Washington.

- Sur la recommandation du Secrétariat général, il a modifié les statuts en raison d'une modification à la loi autrichienne sur les associations.
- Il a accepté le rapport annuel du vérificateur, qui a formulé une opinion sans réserve sur les états financiers de l'INTOSAI.
- Il a accepté le rapport et le programme de travail du nouveau Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment d'argent.
- Il a accepté les rapports des huit commissions et groupes de travail de l'INTOSAI, de la *Revue* et de l'IDI.
- Il a pris note que cinq nouveaux membres du Comité seront élus lors du Congrès de 2004 pour remplacer les cinq membres en poste dont le mandat viendra alors à échéance.
- Il a pris note que le 17^e Séminaire ONU/INTOSAI, qui aura pour thème l'indépendance des ISC, aura lieu à Vienne, en Autriche, du 19 au 23 avril 2004.
- Il a accepté les rapports sur les préparatifs du XVIII^e INCOSAI et nommé les rapporteurs suivants : Thème I (Royaume-Uni, Bhoutan, Autriche, Mexique, Afrique du Sud, République tchèque, Cuba et Ghana); Thème II (Canada, Tunisie, Suisse, Fidji, Pérou, Nouvelle-Zélande, Cameroun et Burkina Faso).
- Il a accepté le rapport du pays qui accueillera le XIX^e INCOSAI (Mexique, en 2007) sur les premiers préparatifs en vue de la tenue du Congrès.

Pour obtenir un complément d'information sur la réunion du Comité ou les rapports qui y ont été présentés, veuillez communiquer avec le Secrétariat général à intosai@rechnungshof.gv.at ou le pays hôte du Congrès à incosai2004@asz.hu.

Formation régionale sur le contrôle de la dette publique au sein de l'OLACEFS

Comme nous l'avons déjà mentionné dans les livraisons précédentes de la *Revue*, la Commission de la dette publique, en collaboration avec l'IDI et l'OLACEFS, a élaboré et mis en œuvre un programme pilote destiné à améliorer la manière dont les ISC gèrent le contrôle de la dette publique. Le premier cours de formation régional sur le contrôle de la

dette publique a été donné à 24 vérificateurs de l'OLACEFS à Carthagène des Indes, en Colombie, du 27 octobre au 7 novembre 2003. Y ont participé des vérificateurs de dix ISC – Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Équateur, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela. Les formateurs avaient assisté à un atelier pour les « chefs de file » de cinq semaines qui a eu lieu au Mexique en avril et en mai 2003. Un deuxième cours est prévu pour les ISC de l'Amérique centrale en 2004. En outre, les formateurs vont apporter leur concours à l'ISC du Venezuela lors d'un atelier pilote sur le contrôle de la dette publique au début de 2004.

Ce cours va apporter des bienfaits immédiats à l'OLACEFS. La région peut désormais compter sur 24 vérificateurs qualifiés qui connaissent les questions liées à la dette publique et ont été formés dans le cadre d'un cours bien structuré. À l'avenir, les contrôles de la dette publique seront bien planifiés, plus approfondis et aboutiront à des évaluations complètes de la dette publique qui engloberont les effets sur le budget, l'économie et la fiscalité.

La Commission de la dette publique, de concert avec l'IDI et les régions de l'INTOSAI, va aussi faire traduire dans les autres langues officielles de l'INTOSAI la version définitive du cours de deux semaines. Afin d'élargir les bienfaits du cours de formation sur le contrôle de la dette publique à d'autres régions, il faudra adapter la formation pour répondre aux besoins uniques de chacune des régions.



Nouvelles de l'IDI

La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la Revue, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : <http://www.idi.no>.

Améliorer le bassin de spécialistes de la formation en Afrique anglophone

L'AFROSAI anglophone s'est consacrée à un atelier sur la conception et l'élaboration de cours en novembre 2003. L'atelier a été animé par les spécialistes de la formation de la région. Les professionnels de la vérification qui avaient déjà suivi l'un des trois ateliers précédents de l'AFROSAI anglophone sur les techniques de formation y ont participé. Les participants ont conçu un cours de cinq jours sur la détection des fraudes et des irrégularités qui sera donné ultérieurement dans la région. En outre, les participants qui ont réussi à satisfaire aux exigences de l'atelier recevront un diplôme de spécialiste de la formation de l'IDI.

Contrôle de gestion au sein de l'ARABOSAI

Un atelier de deux semaines, comportant un volet sur la fraude et la corruption, a été donné par des spécialistes de la formation de l'ARABOSAI à un groupe de 25 vérificateurs de la région au début de décembre 2003.

Le programme de l'IDI EUROSAI se tourne vers l'est

Une réunion a eu lieu à Oslo, en Norvège, du 17 au 19 novembre 2003, en vue de planifier la mise en œuvre de la 2^e phase du Programme de formation à long terme, qui est destiné aux pays de l'Europe de l'Est, des Balkans et de l'Asie centrale. Un expert-conseil en formation et des spécialistes de la formation de l'IDI de l'EUROSAI et de l'ASOSAI ont assisté à cette réunion, tout comme un expert en la matière de l'ISC de la Russie.

La deuxième activité de la 2^e phase du Programme, un atelier sur la conception et l'élaboration de cours qui sera donné en russe et en anglais, aura lieu à Sofia, en Bulgarie, du 26 avril au 4 juin 2004.

Symposium de l'ASOSAI pour les spécialistes de la formation

Lors de la IX^e Assemblée de l'ASOSAI, qui a eu lieu dernièrement, la proposition faite par l'IDI d'organiser un symposium régional pour les spécialistes de la formation a été retenue. Tous les spécialistes de la formation diplômés de l'IDI dans la région de l'ASOSAI seront invités à participer à un symposium, qui aura lieu en Thaïlande, du 29 mars au 2 avril 2004. Ce symposium aura pour grands objectifs d'améliorer et de parfaire les compétences des spécialistes de la formation et de mettre en chantier les travaux préliminaires de conception de cours sur divers sujets proposés par l'ASOSAI, comme la vérification de la fraude et de la corruption et la bonne gestion de la vérification des comptes publics. Certains de ces projets de cours deviendront par la suite de vrais cours de formation.

Projet de vérification environnementale

Un atelier pilote sur la vérification environnementale, de deux semaines, a été donné pour la première fois en Turquie, du 3 au 14 novembre 2003. L'atelier est le premier fruit d'une collaboration entre l'IDI et le Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI (GTVE). Vingt-neuf personnes en tout, de quinze ISC membres de l'ASOSAI, ont participé à l'atelier qui a été conçu en utilisant une méthode de formation mise au point par l'IDI. Une équipe de formateurs regroupant huit spécialistes de la formation de l'AFROSAI-A, de l'ASOSAI, de l'EUROSAI et de la SPASAI a donné l'atelier. Au bout des deux semaines, chaque participant avait préparé un projet de vérification environnementale et un plan d'action qu'il devait présenter à la direction de son ISC. Cet atelier doit être donné une deuxième fois en 2004 aux membres de l'AFROSAI anglophone.

La CAROSAI termine son Programme régional de formation à long terme

À la suite de l'atelier régional sur la vérification qui a eu lieu à la Trinité-et-Tobago en novembre 2003, la CAROSAI est la dernière région de l'INTOSAI à avoir mené à terme le Programme régional de formation à long terme de l'IDI (PRFLT). Ce programme se compose de diverses séries d'ateliers et d'activités de formation qui aident une région à renforcer ses capacités de formation. La CAROSAI possède désormais un bassin de formateurs régionaux qui peuvent à l'avenir donner des formations autant à l'échelle régionale que nationale. À la Trinité-et-Tobago, 8 spécialistes de la formation fraîchement diplômés ont donné un atelier sur la vérification comptable de 8 jours, qui comportait un volet sur la fraude, à 30 participants de 18 ISC de la région.

Modifications prévues au site Web

Le site Web de l'IDI (<http://isi.no>) est en activité depuis deux ans et l'IDI prévoit améliorer ses fonctionnalités et son contenu en 2004. L'IDI invite les internautes, surtout ceux des pays en développement et émergents, à faire des commentaires. Les internautes qui souhaitent nous aider en remplissant un court questionnaire (disponible en anglais, en arabe, en espagnol et en français) sont priés de communiquer avec Patrick Callaghan (courriel : patrick.callaghan@idi.no; fax : ++47 22 24 10 24; tél. : ++47 22 24 11 14).

Pour communiquer avec l'IDI

Si vous souhaitez discuter de l'un des sujets abordés dans les Nouvelles de l'IDI, n'hésitez pas à communiquer avec l'IDI par téléphone au ++47 22 24 13 49 ou par courrier électronique, à idi@idi.no.

Événements de l'INTOSAI en 2004

Janvier 2004

8–21 Réunion des formateurs de l'ASOSAI (contrôle de la privatisation), Tokyo, Japon

Avril

19–23 17^e Séminaire ONU/INTOSAI, Vienne, Autriche

26–4 juin 2^e phase de l'Atelier sur la conception et l'élaboration de cours pour l'EUROSAI, Sofia, Bulgarie

Juillet

Octobre

10–16 18^e INCOSAI, Budapest, Hongrie

Février

2–13 Atelier pilote sur l'audit de la dette publique de l'OLACEFS, Venezuela

10–11 Commission des normes de contrôle interne, Bruxelles, Belgique

16–27 Atelier sur la vérification environnementale de l'AFROSAI-A, Kenya

Mai

4 Réunion de l'ARABOSAI, Amman, Jordanie

24–28 Assemblée de la SPASAI, Apia, Samoa

31–4 juin Groupe de travail sur la vérification environnementale et le Congrès international sur la vérification environnementale, Brasília, Brésil

Août

Novembre

Mars

28–30 Réunion du Groupe de travail des TI de l'EUROSAI, Berne, Suisse

29–2 avril Symposium régional des formateurs de l'ASOSAI, Bangkok, Thaïlande

Juin

21–22 Réunion extraordinaire du Comité directeur de l'INTOSAI, Vienne, Autriche

28–30 Réunion du Groupe de travail des TI de l'EUROSAI, Berne, Suisse

AD Commission de la dette publique, Moscou, Russie

Septembre

Décembre

N.D.L.R. : Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette section régulière de la Revue les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions des comités directeurs. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.

Revue internationale de la vérification des comptes publics

INDEX – VOLUME 30 – 2003

ARTICLES

- Kofi, A. Annan, Nations Unies, La surveillance interne – Un aspect clé de la réforme des Nations Unies, janvier, p. 9
Sylvia van Leeuwen, Cour des comptes des Pays-Bas, Le développement de la vérification environnementale au sein de l'INTOSAI, janvier, p. 13
Jacek Mazur, Chambre suprême de contrôle de Pologne, et Brian Vella, Malte, Relations entre les ISC et les comités parlementaires, janvier, p. 16
Alfred Enoch, Cameroun, Neuvième Assemblée générale de l'AFROSAI, janvier, p. 21
Linda Sellevaag, Revue internationale de la vérification des comptes publics, XII^e Assemblée de l'OLACEFS à Mexico, janvier, p. 25
Alberta Ellison, Revue internationale de la vérification des comptes publics, 18^e Conférence générale des vérificateurs généraux du Commonwealth, janvier, p. 28
Gordon Carey, Guides de pratiques exemplaires de l'ANAO, avril, p. 10
Jocelyn Thompson, Obligation de rendre compte et vérification, avril, p. 16
Bureau national de vérification de la Suède, La création d'une nouvelle ISC suédoise, juillet, p. 11
Asif Ali, ISC du Bangladesh : Plan de travail pour augmenter les capacités, juillet, p. 16
Batbayar Badamdorj, Mongolie, Aperçu des réformes de l'ISC de Mongolie, octobre, p. 11
J. Graham Joscelyne, ancien Vérificateur général de la Banque mondiale, Gestion financière intégrée dans le secteur public : un rôle central pour les ISC, octobre, p. 15
Benjamin Ross, La CAROSAI convoque son sixième Congrès triennal aux Bermudes, octobre, p. 19

PROFILS

- Burkina Faso, janvier, p. 31
Bangladesh, avril, p. 19
Éthiopie, juillet, p. 20
Arabie saoudite, octobre, p. 22

ÉDITORIAUX

- David G. Njoroge, République du Kenya, INTOSAI Marks 50 Years, janvier, p. 1
Paul R. S. Allsworth, Îles Cook, Vérification gouvernementale dans la région du Pacifique Sud : Dans l'optique des Îles Cook, avril, p. 1
Sir John Bourn, Royaume-Uni, INTOSAI : 50 années de coopération entre les ISC, juillet, p. 1
Abdul Ah-Bin Hamad Bin Saif Al Busaidy, Oman, Nouvelles initiatives de l'Institution supérieure de contrôle d'Oman, octobre, p. 1

DANS LE CADRE DE L'INTOSAI

- Le Comité directeur trace un plan dynamique à la 50^e réunion, janvier, p. 35
La Commission des normes de contrôle de l'INTOSAI, avril, p. 24
La mise à jour des directives sur les normes de contrôle interne, avril, p. 25
Deuxième réunion de Groupe de travail sur la planification stratégique de l'INTOSAI, juillet, p. 24
Nouvelle page Web pour le Groupe de travail sur la vérification environnementale, juillet, p. 25
16^e Séminaire de l'ONU/INTOSAI à Vienne, juillet, p. 25
Programme d'établissement des compétences de l'OCCEFS en Amérique centrale, octobre, p. 26
Le Groupe de travail de l'INTOSAI pour la privatisation, octobre, p. 26
Réunion annuelle de la Commission de la dette publique de l'INTOSAI, octobre, p. 27
Nouvelles de l'IDI, janvier, p. 39; avril, p. 26; juillet, p. 28; octobre, p. 30

EN BREF

Arabie saoudite, juillet, p. 5
Bangladesh, janvier, p. 4
Barbade, janvier, p. 4
Brésil, avril, p. 5; juillet, p. 5
Canada, janvier, p. 5; juillet, p. 6; octobre, p. 6
Chili, janvier, p. 5
Chine, octobre, p. 7
Estonie, juillet, p. 7
États-Unis, avril, p. 6; juillet, p. 7
Hong Kong, avril, p. 7
Hongrie, avril, p. 7
Iran, juillet, p. 7
Malte, avril, p. 8
Mongolie, avril, p. 8
Nouvelle-Zélande, octobre, p. 8
Nigeria, octobre, p. 7
République populaire de Chine, octobre, p. 8
Rwanda, octobre, p. 8
Saint-Kitts-et-Nevis, avril, p. 8
Suisse, janvier, p. 5; juillet, p. 8
Trinité-et-Tobago, juillet, p. 8; octobre, p. 8
Vietnam, juillet, p. 9
Yémen, juillet, p. 9; octobre p. 9
Union européenne, avril, p. 9
Consortium international pour la gestion des comptes publics/Institut de la Banque mondiale, janvier, p. 8
Cour des comptes européenne, janvier, p. 6; octobre, p. 9
Institut de la Banque mondiale/Groupe international d'administration des archives, janvier, p.7
Nations Unies, octobre, p.10
OTAN, octobre, p. 10

